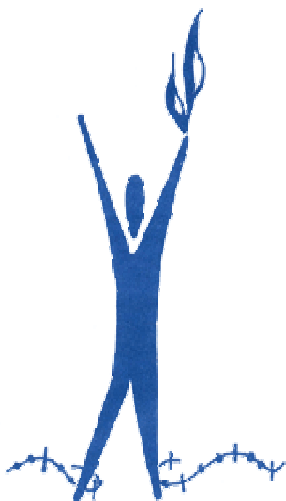


LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

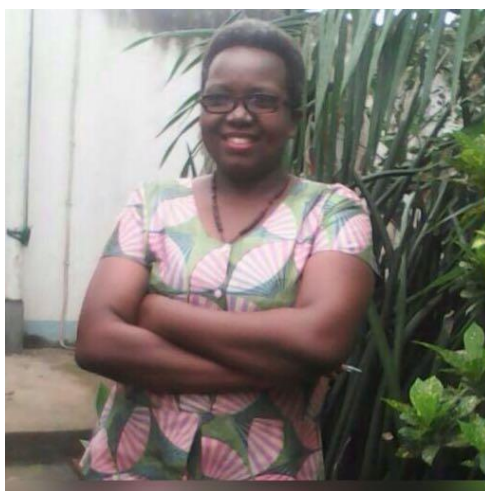
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Rapport mensuel « ITEKA N'IJAMBO » de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA »

mars 2017



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, Trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 31 mars 2017, au moins 408 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES	PAGES
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>0. INTRODUCTION</i>	5
<i>I. ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i>	7
<i>I.1. DES CAS D'ALLEGATIONS ET DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	7
<i>I.2. DES CAS D'ARRESTATIONS ET ENLEVEMENTS SUIVIS DE DISPARITIONS FORCEES</i>	8
<i>I.3. DES CAS DE TORTURE, TRAITEMENTS INHUMAINS OU DEGRADANTS</i>	10
<i>I.4. DES CAS D'ARRESTATIONS ARBITRAIRES ET DE DETENTIONS ILLEGALES</i>	12
<i>I.5. DROIT A UNE JUSTICE EQUITABLE</i>	19
<i>I.6. DROIT A L'EDUCATION</i>	21
<i>I.7. DROIT A LA PROPRIETE</i>	23
<i>I.8. DROIT A LA SANTE</i>	25
<i>I.9. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	25
<i>II. DES FAITS SECURITAIRES</i>	26
<i>II.1. LE PHENOMENE DE CADAVRES</i>	26
<i>II.2. ATTAQUE ARMEE</i>	30
<i>II.3. D'AUTRES FAITS RAPPORTES</i>	32
<i>III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</i>	39

SIGLES ET ABREVIATIONS

AMISOM: *African Union Mission In Somalia*

AT : *Agent de Transmission*

CDS : *Centre de Santé*

CECAD : *Coopérative d'Epargne et de Crédit pour l'Auto-Développement*

CMCK : *Centre Médico-Chirurgicale de Kinindo*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

CNDD-FDD: *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

CNI : *Carte Nationale d'Identité*

COPEP : *Conseil Pour l'Education et le Développement*

CPI : *Cour Pénale Internationale*

CPP : *Code de Procédure Pénale*

CVR : *Commission Vérité Réconciliation*

DCE : *Direction Communale de l'Enseignement*

DDH : *Défenseur des Droits Humains*

DPE : *Direction Provinciale de l'Enseignement*

EAC: *East African Community*

ECOFO: *Ecole Fondamentale*

ENS : *Ecole Normale Supérieure*

EP: *Ecole Primaire*

FAB: *Forces Armées Burundaises*

FDN : *Force de Défense Nationale*

FNL : *Front National de Libération*

ISCAM : *Institut Supérieur des Cadres Militaires*

MSD : *Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie*

NU : *Nations Unies*

OBR : *Office burundais des Recettes*

OMP : *Officier du Ministère Public*

OMP : *Officier du Ministère Public*

ONG : *Organisation Non Gouvernementale*

OSC : *Organisation de la Société Civile*

PAFE : *Police des Airs, des Frontières et des Etrangers*

PAIVA : *Projet d'Appui à l'Intensification et à la valorisation Agricole*

PAM : *Programme Alimentaire Mondial*

PBA : *Participation à des Bandes Armées*

PJ : *Police Judiciaire*

PMPA : *Partis et Mouvements Politiques Armés*

REGIDESO : *Régie des Eaux*

SADC : *Southern African Development Community*

SNR : *Service National de Renseignement*

TGI : *Tribunal de Grande Instance*

TGI : *Tribunal de Grande Instance*

UA : *Union Africaine*

UB : *Université du Burundi*

UB : *Université du Burundi*

UE : *Union Européenne*

VBG : *Violences Basées sur le Genre*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce numéro, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 31 personnes tuées, 14 portées disparues, 16 torturées, 219 arrêtées arbitrairement, 22 blessées et 6 personnes ont été victimes des VBG.

Des policiers, des agents du SNR, des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations de droits humains.

Le phénomène de cadavre est relevé dans ce rapport. Au moins 34 cadavres ont été enregistrés par la Ligue Iteka au cours de cette période couverte par ce rapport.

Ce rapport relève des cas d'arrestations arbitraires et de tortures dont sont victimes des présumés opposants du 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Des membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, des prisonniers et des habitants des zones dites contestataires du troisième mandat ont été encore et toujours une cible privilégiée de la répression organisée par le régime du Président Pierre Nkurunziza.

Des militaires ex-FAB ont été aussi victimes de répression au cours de cette période du rapport avec 3 militaires tués et 7 arrêtés.

Le rapport dénonce une justice de deux poids deux mesures qui frappe fort les opposants politiques du CNDD-FDD au moment où elle tourne le dos en faveur des proches de ce pouvoir.

Le phénomène de justice populaire est aussi relevé dans ce rapport.

Il s'insurge contre l'impunité des crimes qui est accordée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.

Il revient sur le droit à l'éducation et le droit à la santé qui sont menacés au Burundi suite à la crise qui secoue le pays. Des burundais continuent à fuir le pays suite aux actes d'intimidation faits par des Imbonerakure et à la famine à destination des pays limitrophes.

Le contexte sécuritaire se caractérise par des cas d'assassinats, d'arrestations arbitraires et de tortures, des vols à main armée et la continuité des actes de terrorisme organisés par des jeunes Imbonerakure contre des présumés opposants du pouvoir en place.

Ce rapport émet des recommandations qui sont dirigées à l'endroit des différents partenaires susceptibles d'influer pour le changement de la situation précaire des droits de l'Homme dans le pays.

Figure 1 : TABLEAU ET GRAPHIQUE ILLUSTRANT LES PRINCIPALES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME COMMISES AU BURUNDI AU MOIS DE MARS 2017

PROVINCES	P.TUEES	P.BLESSEES	P. DISPARUES	P.TORTUREES	P.ARRETEES
BUBANZA	1	3	0	2	10
BUJUMBURA MAIRIE	0	2	9	3	149
BUJUMBURA RURAL	5	2	1	2	14

BURURI	0	10	0	0	0
CANKUZO	0	0	0	0	0
CIBITOKÉ	2	1	0	1	0
GITEGA	4	0	0	0	8
KARUSI	1	0	0	4	3
KAYANZA	1	1	1	1	0
KIRUNDO	6	0	0	0	2
MAKAMBA	1	0	0	1	17
MURAMVYA	5	0	2	1	4
MWARO	0	3	0	0	0
MUYINGA	0	0	0	0	1
NGOZI	0	0	0	0	9
RUMONGE	3	0	0	0	1
RUTANA	2	0	0	0	0
RUYIGI	0	0	1	1	1
TOTAUX	31	22	14	16	219

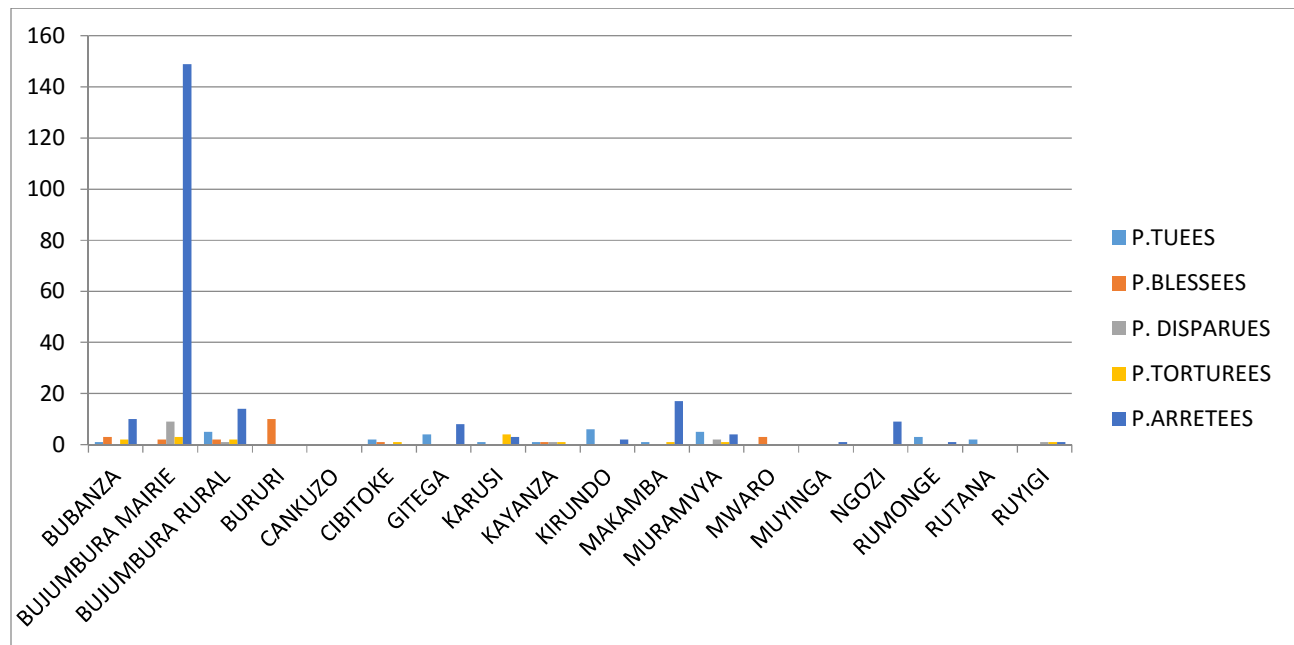
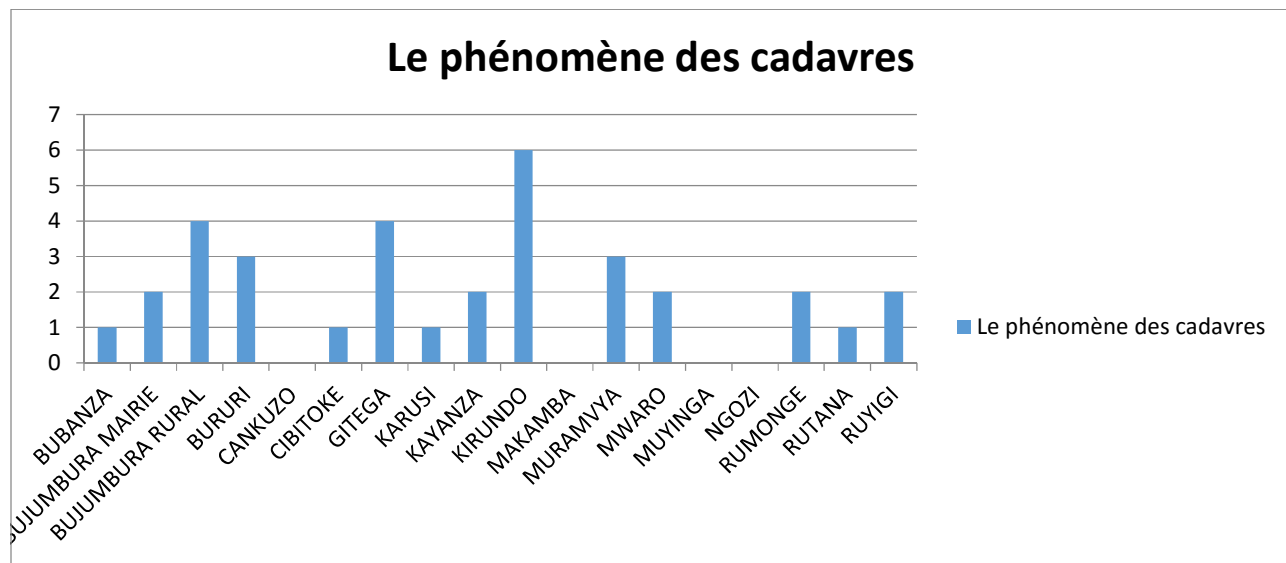


Figure II : TABLEAU ET GRAPHIQUE ILLUSTRANT LE PHENOMENE DE CADAVRES AU MOIS DE MARS 2017

PROVINCE	Le phénomène des cadavres
BUBANZA	1
BUJUMBURA MAIRIE	2
BUJUMBURA RURAL	4
BURURI	3
CANKUZO	0
CIBITOKÉ	1
GITEGA	4
KARUSI	1
KAYANZA	2
KIRUNDO	6

MAKAMBA	0
MURAMVYA	3
MWARO	2
MUYINGA	0
NGOZI	0
RUMONGE	2
RUTANA	1
RUYIGI	2
Total	34



I. ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES CAS D'ALLEGATIONS ET DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

Une personne morte suite aux tortures en commune Bukemba, province Rutana

Un agent du SNR dans les commune Bukemba et Rutana, enseignant à l'ECOFO Bukemba du nom de Zachée Niyomwungere, âgé de 34 ans, est décédé à l'hôpital de Gitega en date du 14 mars 2017 suite aux tortures subies de la part de son patron, le responsable du SNR en province de Rutana du nom de Jovin Cishahayo.

Les informations recueillies auprès de la population du chef-lieu de la province Rutana indiquent que Zachée Niyomwungere avait été convoqué le 10 mars 2017 par Jovin Cishahayo, une convocation à laquelle Zachée Niyomwungere n'a pas répondu. Selon les mêmes sources, cela a suscité la colère du numéro 1 du SNR à Rutana qui est allé l'arrêter lui-même. Après l'avoir arrêté et tabassé sérieusement, il l'a enfermé dans son bureau quelques jours. Constatant que Zachée Niyomwungere est dans un état critique, ce responsable a tenté de transférer la victime à la police, mais ils ont refusé de le recevoir car il était dans un état critique. Il a été acheminé à l'hôpital de Rutana pour quelques jours avant d'être transféré à l'hôpital de Gitega où il est finalement décédé suite aux tortures subies. Zachée Niyomwungere est mort 5 jours après qu'il a été tabassé par ce responsable du SNR à Rutana, en complicité avec ses deux gardes corps Gordien Nzeyimana, âgé de 40 ans et Bosco Kwizera, âgé de 39 ans.

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 mars 2017 indique que Gordien Nzeyimana et Bosco Kwizera, gardes de corps de Jovin Cishahayo responsable du SNR à Rutana, ont été relaxés par le parquet de Rutana tandis que leur chef a été muté en province de Makamba.

Une personne tuée en province Muramvya

En date du 9 mars 2017, sur la colline Mubuga, zone Buhangura, commune Mbuye, province Muramvya, un prénommé Evariste a été battu à mort par des Imbonerakure dont un certain Dismas, un Imbonerakure de cette localité. Il est mort sur place.

1.2. DES CAS D'ARRESTATIONS ET ENLEVEMENTS SUIVIS DE DISPARITIONS FORCEES

Une personne enlevée en province Muramvya

En date du 30 mars 2017, vers 17 heures, Adrien Nkurikiye, originaire de Karusi, en même temps agronome du PAIVA à Rutegama, a été arrêté par le SNR à Rutegama. Il a été incarcéré au cachot de Rutegama avant d'être conduit par des agents du SNR vers une destination inconnue en date du 31 mars 2017.

Une personne enlevée et trois autres arrêtées en province Bubanza

En date du 14 mars 2017, sur la colline Ninga, village IV, 2^{ème} avenue, entre la 10^{ème} et 11^{ème} transversale, en commune Gihanga, province Bubanza, deux personnes Félix Ndayizigiye et Célestin Barekensabe surnommé Kigongo, ont été arrêtés par des hommes inconnus armés de fusils qui ont ouvert le feu sur eux. Selon nos sources, ces hommes armés ont d'abord tiré sur les pneus du véhicule de marque probox dans lequel se trouvaient Félix Ndayizigiye et Célestin Barekensabe qui a réussi à s'échapper. Felix Ndayizigiye¹ a été enlevé. Ces hommes armés se sont dirigés vers la forêt de Rukoko. Félix Ndayizigiye était le commissionnaire des parcelles, selon les mêmes sources.

Cet enlèvement a été suivi par des arrestations et incarcérations en date du 15 mars 2017 de Célestin Barekensabe et d'Emelyne Nibigira et Chantal Kwizera, deux cousines de Félix Ndayizigiye résidant à Buringa commune Gihanga en province Bubanza. Ces derniers ont été conduits au cachot du poste de police de la commune Gihanga. L'information parvenue à notre rédaction indique qu'Emelyne Nibigira et Chantal Kwizera ont été libérées tandis que Célestin Barekensabe serait transféré à la prison centrale de Mpimba.

Quatre élèves arrêtés puis portés disparus en commune Busiga, province Ngozi

En date du 5 mars 2017, quatre élèves² Mutabazi, Karibu et Arthémon du Lycée de Mihigo et Mugisha du Lycée libre méthodiste de Mihigo, ont été arrêtés par la police au marché de Mihigo en commune Busiga, province Ngozi puis conduits vers une destination inconnue.

Selon notre source sur place, ces élèves ont été accusés de s'être rendus au Rwanda, pays voisin qui abrite des rebelles putschistes. La même source nous indique que ces élèves ont été arrêtés après avoir quitté le Rwanda où ils s'étaient rendus pour jouer un match de football et ont été emmenés au cachot de police de Mihigo. Ces jeunes venaient d'être recrutés par une équipe de football. En date du 7 mars 2017 aux environs de 8 heures, la police les a transférés au commissariat provincial de Ngozi.

¹ Felix Ndayizigiye a été retrouvé en date du 20 mars 2017

² Les quatre élèves ont été retrouvés et libérés

Une personne portée disparue en Mairie de Bujumbura

L'information parvenue à la Ligue Iteka indique que Pacifique Ndayizeye est portée disparu depuis le mois de janvier 2017. Pacifique Ndayizeye originaire de la province Bururi, élève au Lycée du Sauveur en province Cibitoke, a disparu il y a deux mois. Il venait du Mont Sion de Gikungu en Mairie de Bujumbura où il avait passé la nuit pour demander du minerval au prêtre Rodriguo du Mont Sion qui lui payait les frais de scolarité. Sa famille a cherché dans toutes les prisons en vain. La famille dit avoir perdu l'espoir de retrouver le leur en ce moment où les disparitions et les cadavres sont devenus nombreux.

Un jeune homme arrêté puis porté disparu en zone urbaine de Nyakabiga, Mairie de Bujumbura

Un jeune prénommé Laurent a été arrêté par la police au quartier Nyakabiga, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura en date du 4 mars 2017, vers 12 heures. Selon des sources sur place, deux policiers ont fouillé sa chambre, l'ont menotté et l'ont conduit vers une destination inconnue.

Une personne enlevée en province de Muramvya

Augustin Kababayaya³, détenu de la prison de Muramvya a été enlevé par la police en date du 2 mars 2017. Selon des sources sur place, Augustin Kababayaya avait été appelé à la direction de la prison puis il n'est plus revenu dans sa cellule. Il était étudiant de l'université de Mwaro en 2015 au moment de son arrestation, accusé d'être contre le 3^{ème} mandat de Pierre Nkurunziza.

Six personnes enlevées au centre-ville, en Mairie de Bujumbura

En date du 3 mars 2017, vers 17 heures, 6 personnes non identifiées dont 3 femmes et 3 jeunes hommes ont été enlevées par le chef de poste Rohero prénommé Guillaume. Selon des sources sur place, ces personnes ont été enlevées sur l'avenue de la mission, au centre-ville, Mairie de Bujumbura puis embarquées à bord d'un véhicule de type pick-up puis conduites vers une destination inconnue.

Un militant du FNL aile d'Agathon Rwasa arrêté puis porté disparu en commune Mutimbuzi province Bujumbura

En date du 21 mars 2017, Amatus Nshimirimana, un habitant de la zone Maramvya, représentant du parti FNL aile d'Agathon Rwasa en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural et membre du conseil communal, a été enlevé par un agent du SNR connu sous le surnom de Mafyeri accompagné par un groupe d'Imbonerakure à la tête duquel se trouvaient un certain Olivier et Sébastien, tous habitants de la zone Maramvya et connus comme auteurs de plusieurs violations perpétrées à l'encontre des opposants au pouvoir du CNDD-FDD.

Selon des sources en provenance de son parti, Amatus Nshimirimana a été enlevé au quartier Carama et aucune nouvelle de lui depuis ce jour. Les amis d'Amatus Nshimirimana disent qu'ils l'ont cherché le 22 mars 2017 dans toutes les prisons et cachots y compris ceux du SNR en vain. Une autre source dit qu'Amatus Nshimirimana aurait été conduit directement dans un cachot clandestin se trouvant dans les enceintes du bar « Iwabo w'abantu » du feu Lieutenant général Adolphe Nshimirimana. Selon un des agents du SNR contacté en date du 27 mars 2017, Amatus Nshimirimana aurait été tué et enterré.

Une personne portée disparue en province Ruyigi

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 mars 2017 indiquant un ex-FAB en retraite répondant au nom de Janvier Gisoma alias Kaguruka, de la colline Rukaragata, zone Ruyigi, commune et province Ruyigi est introuvable depuis le début du mois de mars 2017. Sa famille interrogée à ce sujet se réserve de répondre pour des raisons de leur sécurité.

³ Il a été retrouvé et est pour le moment à la prison centrale de Mpimba

Une personne arrêtée puis portée disparue en province Kayanza

En date du 25 mars 2017, vers 3 heures du matin, le prénommé Elias surnommé Général, habitant la colline Kirema, commune et province Kayanza, tout près de l'endroit appelé « Ku rubaho », a été arrêté par des agents du SNR ,qui l'accusait de posséder des armes. Personne ne connaît où il a été emmené.

Une personne portée disparue en Mairie de Bujumbura

En date du 21 mars 2017, un homme connu sous le nom de Jean Marie Habonimana a disparu et les siens n'ont plus de nouvelles de lui. Il sortait le soir pour faire du sport et il n'est jamais revenu. Jean Marie Habonimana vivait en commune Kinindo en Mairie de Bujumbura.

1.3.DES CAS DE TORTURE, TRAITEMENTS INHUMAINS OU DEGRADANTS

Une personne arrêtée et torturée en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

Jérôme Bapfumukeko, membre du FNL aile d'Agathon Rwasa, motard, résidant sur la colline Buzige, zone Ruyaga, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, a été tabassé par un policier surnommé Musatirizi, en date du 25 mars 2017. La victime a été accusée de ne pas faire les travaux communautaires. Il a été conduit au cachot de police de la commune Kanyosha. Il a été relâché en date du 27 mars 2017 après avoir payé une amende de 5.000 fbu.

Une personne torturée en province Kayanza

En date du 25 mars 2017, vers 17 heures, le nommé Siridiyo a été tabassé par Jérôme Manirafashwa, un jeune Imbonerakure du CNDD-FDD en commune Kabarore, province Kayanza, jusqu'à ce qu'il vomisse du sang parce qu'il n'a pas voulu lui acheter une bière. La population lui a exigé d'aller le faire soigner.

Un déplacé de guerre torturé en commune Mutambu, province Bujumbura rural

En date du 23 mars 2017, vers 10 heures, en zone Gomvyi, commune Mutambu, province Bujumbura rural, Vianney Nduwayo, déplacé de 1993 en commune Mukike s'est rendu à sa commune natale de Mutambu pour voir ses propriétés. Selon nos sources, sur le chemin, il a été torturé par des jeunes Imbonerakure dont Elysée Sindihebura, Joseph Ndayegamiye et Jean Pierre Mugiraneza. La victime a été accusée d'être un informateur des rebelles.

Une personne torturée en zone urbaine de Buyenzi, Mairie de Bujumbura

En date du 23 mars 2017, vers 5 heures du matin, un vieil homme non identifié a été torturé au quartier de Buyenzi entre la 24^{ème} et 25^{ème} avenue. Les auteurs étaient des jeunes Imbonerakure à la tête desquels un certain Nyabenda. Le vieillard a essayé de leur expliquer que le toit de sa maison où il logeait s'était envolé et qu'il n'avait pas où loger à ce moment-là. D'après les mêmes sources, il a été tabassé.

Une personne torturée en commune Buhiga, province Karusi

En date du 17 mars 2017, Jean Marie Bigirimana, de la colline Buhiga, province Karusi a été torturé par deux policiers de la position située au chef-lieu de la zone Buhiga. Selon des sources sur place, Jean Marie Bigirimana était sorti de sa cellule où il était détenu par deux policiers de la position située au chef-lieu de la zone Buhiga qui l'ont torturé avant de le faire retourner au cachot.

Une personne torturée en commune Buhiga, province Karusi

En date du 17 mars 2017, Mushederi, un Imbonerakure de la colline Mayenzi, zone Rutonganikwa, commune Buhiga, province Karusi, a été battu et blessé par ses collègues Imbonerakure qui l'ont accusé du non-respect à l'égard de leur chef. Ces derniers l'ont tabassé en guise de correction, selon notre source.

Une femme torturée en commune Mabanda, province Makamba

En date du 14 mars 2017, un policier du grade de brigadier nommé Bahati a tabassé une jeune maman du nom de Thérèse Niyongabo. Cette dernière a été blessée et a tenté de porter plainte mais la P.J du poste de police de Mabanda ne l'a pas accueillie.

Une personne torturée puis détenue en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 8 mars 2017, vers 13 heures, au bar chez Martin en commune Gihanga, province Bubanza, Manassé Ndizeye, lauréat de la faculté de droit à l'UB a été tabassé par des policiers puis détenu au cachot de la brigade de Gihanga.

Selon nos sources, Manassé Ndizeye partageait un verre avec des amis. La victime a été accusée d'avoir tenu des propos mensongers sur le sous-officier De corps de la brigade de Gihanga Edouard Niyibizi.

Selon les mêmes sources, Gisesa, AT du commandant de la brigade a appelé Edouard Niyibizi pour l'informer des propos tenus par le jeune Manassé Ndizeye. Il aurait dit que le Brigadier est un fauteur de troubles dans la commune de Gihanga propos que personne ne confirme à part l'AT du commandant. Manassé Ndizeye est dans un état critique au cachot de la brigade de Gihanga. Ses pieds ont gonflé, il a du mal à s, asseoir et à se coucher à cause des coups reçus.

Deux enfants torturés par un Imbonerakure en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 10 mars 2017, deux jeunes enfants prénommés Levis et Didier ont été torturés par un Imbonerakure prénommé Jules alors qu'ils étaient en train de jouer tout près du monument du parti CNDD-FDD situé entre la 7^{ème} et la 8^{ème} avenue en zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Ils ont été conduits au CDS de la localité.

Une personne arrêtée et torturée en commune Buhiga, province Karusi

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mars 2017 indique que le nommée Mandigisi, de la colline Kigoma, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karusi, a été torturé par le commissaire provincial de Karusi prénommé Jérôme. Selon notre source sur place, Mandigisi s'est battu contre un des membres du comité d'hygiène qui venait de détruire sa toilette. Il a par la suite été arrêté par la police puis battu par le commissaire lui-même jusqu'à vomir du sang, puis il a été conduit au cachot du commissariat de police à Karusi.

Une personne torturée par des Imbonerakure en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 1^{er} mars 2017, Jean Marie Kwizera, originaire de la colline Mparambo II, zone et commune Rugombo, province Cibitoke, a été battu par 3 Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, ce jeune Imbonerakure était accusé de vol d'une bicyclette. Les auteurs ont été arrêtés et conduits dans un conteneur servant de cachot de la commune Rugombo. En date du 3 mars 2017, vers le matin, au moins 12 personnes étaient dans ce conteneur.

Une personne arrêtée et torturée en commune Butaganzwa, province Ruyigi

En date du 3 mars 2017, un prénommé Emmanuel, membre du parti FNL aile d'Agathon a été battu par des Imbonerakure de la commune Butaganzwa, dirigés par Ferdinand Banyankimbona. La victime a été par la suite incarcérée au cachot de la commune Butaganzwa.

Une personne torturée en commune Gihogazi, province Karusi

Méthode Gahungu, de la colline Ruyaga, zone Munanira, commune Gihogazi, province Karusi a été battu par des Imbonerakure de la localité en date du 3 mars 2017. Selon des sources sur place, ils l'ont accusé de vol de bananes.

1.4. DES CAS D'ARRESTATIONS ARBITRAIRES ET DE DETENTIONS ILLEGALES

Quatre personnes arrêtées en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 30 mars 2017, quatre personnes ont été arrêtées par la police sur la colline Kazirabageni, commune Nyanza-Lac, province Makamba. Selon des sources sur place, deux d'entre elles ont été accusées par l'administration locale d'être des rebelles. Il s'agit de Bède Nahayo, membre du parti CNDD de Léonard Nyangoma et un surnommé Petit originaire de la province Rumonge. Une femme qui les ravitaillait en vivre aurait informé la police pour les arrêter. La même source indique que quatre fusils de type Kalachnikov, 5 chargeurs, 264 cartouches et quelques flacons de médicaments auraient été saisis. Elles ont été conduites au cachot du parquet de Makamba.

Quatre étudiants arrêtés, Mairie de Bujumbura

En date du 29 mars 2017, vers 14 heures, quatre étudiants ont été arrêtés par la police sur le boulevard du 28 Novembre, Mairie de Bujumbura. Le secrétaire général adjoint de la représentation estudiantine et ses trois compagnons ont été interpellés alors que ce premier se rendait au campus Mutanga pour répondre à une convocation. Selon des sources sur place, les étudiants sont inquiets de ces arrestations et menaces répétitives de n'est plus répondre aux convocations du chargé de sécurité à l'UB jusqu'à la libération de leurs camarades.

Un représentant des étudiants arrêté en Mairie de Bujumbura

En date du 28 mars 2017, Élysée Dushime, étudiant en faculté d'économie, département des Finances et Comptabilité à l'UB a été enlevé tout près de la station Mogas sur l'avenue de l'Université puis conduit à l'un des cachots du SNR. Selon des sources sur place, il rentrait de la banque BBCI où il effectue un stage.

Un militaire arrêté en Mairie de Bujumbura

En date du 28 mars 2017, Adjudant Dieudonné Magwayintore a été arrêté par le SNR à l'aéroport international de Bujumbura en provenance d'une mission de maintien de la paix en Somalie. Selon des sources sur place, d'autres militaires auraient été arrêtés. Les membres de sa famille sont inquiets de sa sécurité vu la façon dont il a été malmené lors de son arrestation.

Un président du parti UPRONA aile de Charles Nditije arrêté en commune et province Kirundo

En date du 27 mars 2017, Docteur vétérinaire Juvénal Karagira, président du parti UPRONA aile de Charles Nditije en province Kirundo, a été arrêté par des jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir en patrouille dans la réserve naturelle de Murehe puis remis au responsable du SNR à Kirundo avant d'être conduit au cachot de la PJ Kirundo. Selon notre source, il a été accusé d'aider une femme et ses enfants à traverser vers le Rwanda en passant par un sentier non officiel. La même source indique que cette femme est la veuve du feu Calixte Ntwaramiheto, un officier de police et Responsable du SNR en province Mwaro, qui venait de mourir mystérieusement. Sa femme se sentant menacée, a opté fuir avec tous enfants. Le lendemain, Me Nadine Kabatoni, avocate à Ngozi et Jeanne Alice Mbazumutima, professeur au Lycée Don Bosco de Ngozi, toutes deux sœurs du feu Calixte Ntwaramiheto ont été enlevées par des

personnes non identifiées et conduites dans un lieu inconnu. L'information parvenue à notre rédaction indique que les deux femmes ont relâchées et regagnées leur famille.

Un membre du FNL, aile d'Agathon Rwasa arrêté en Mairie de Bujumbura

En date du 27 mars 2017, Philbert Mbonihankuye alias Kabila, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa a été enlevé par un agent du SNR du nom de Félicien Mbonihankuye. Selon le porte-parole du FNL, Aimé Magera, Philbert est l'un des membres du bureau exécutif du FNL en province Karusi. Il serait accusé de falsification des documents et serait incarcéré à l'un des cachots de la capitale, selon le porte-parole de la police Pierre Nkurikiye.

Un Cheikh d'une mosquée arrêté à Gitaba, province Makamba

En date du 24 mars 2017, Le cheikh de la mosquée de Murenge, zone de Gitaba, province de Makamba a été arrêté par la police à Bujumbura. Soupçonné de PBA, il a été transféré au cachot de police de Makamba.

Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karusi

En date du 23 mars 2017, le nommé Sebushahu de la colline Ngayane, zone Ntunda, commune Gitaramuka, province Karusi, a été arrêté par un Imbonerakure connu sous le nom de Star Niyonkuru qui l'a conduit au cachot du poste de police de Buhiga. Selon notre source sur place, Sebushahu, transportait des passagers sur sa petite pirogue. Il a été accusé par cet Imbonerakure de déplacer des rebelles qui entrent à Buhiga en provenance de Gitaramuka, province Karusi. Ses voisins ont qualifié cette arrestation d'injuste et de montage car Sebushahu déplaçait des gens qui quittaient le marché en empruntant cette voie.

Douze personnes arrêtées en commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura

En date du 23 mars 2017, douze personnes ont été arrêtées par des policiers lors d'une fouille perquisition opérée de la 2^{ème} à la 6^{ème} avenue, du numéro 90 à 120 en zone urbaine de Cibitoke, commune Ntakangwa, Marie de Bujumbura. Selon des sources sur place, elles étaient accusées de ne pas avoir des cahiers de ménages et des reçus d'enlèvements des déchets de ménage. Arrivées au poste de police de la zone, elles ont refusé d'être rançonnées et ont fini par être relâchées.

Onze personnes arrêtées en commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura

En date du 24 mars 2017, onze personnes ont été arrêtées lors d'une fouille perquisition, de la 9^{ème} à la 12^{ème} avenue en zone urbaine de Cibitoke, commune Ntakangwa, Marie de Bujumbura. Selon des sources sur place, elles ont été accusées de ne pas avoir des cahiers de ménages et des reçus d'enlèvements des déchets de ménage. Arrivées au poste de police de la zone, elles ont refusé d'être rançonnées et ont fini par être relâchées.

Vingt-trois personnes arrêtées en commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura

En date du 21 mars 2017, vingt-trois personnes ont été arrêtées par des policiers et des militaires lors d'une fouille perquisition opérée de la 13^{ème} à la 15^{ème} avenue en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura. Elles ont été accusées de ne pas avoir les cahiers de ménages alors que le stock de ces derniers était épuisé. Elles ont été conduites au poste de police de ladite zone et rançonnée chacune une somme variant entre 5000 et 20 000 fbu pour être relâchée.

Cinq représentants des étudiants arrêtés en Mairie de Bujumbura

Trois représentants des étudiants de l'UB et deux de l'ENS ont été arrêtés le 16 mars 2017. Il s'agit de Dieudonné Bugirindavyi, Prosper Niyoyitungira et Patience Mbonabuca de l'UB, ainsi que Eric Niyirera et Epipode Niyongabo de l'ENS. Les informations en provenance de l'UB et de l'ENS indiquent que les trois premiers d'UB avaient reçu dans l'avant midi du 15 mars 2017 des convocations du parquet de Mukaza pour se présenter au bureau numéro 26 pour instruction.

Les mêmes sources font savoir que quand ils se sont présentés au parquet, ils y sont rencontrés deux autres de l'ENS, eux aussi pour l'instruction. Ils étaient accompagnés de deux autorités de cette institution.

Tout à coup, ajoutent les mêmes sources, trois camionnettes du SNR sont arrivés et ont embarqués manu militari les cinq représentants des étudiants vers l'un des cachots du SNR en Mairie de Bujumbura.

Les sources au sein du campus Mutanga indiquent qu'ils seraient accusés de préparer des mouvements insurrectionnels pour protester contre la nouvelle mesure d'octroi des bourses d'études en pré-bourses. L'autorité rectorale les accuse de collecter des cotisations d'effort de grève. Les cours ont été alors suspendus l'après-midi du 16 mars 2017. Au moment où certains DDHs craignaient pour leur sécurité, ces étudiants ont été relâchés dans la soirée du même jour après 4 heures d'interrogatoire au bureau du SNR.

Un militaire ex-FAB arrêté par des policiers en commune Mabanda, province Makamba

En date du 14 mars 2017, un prénommé Lambert, militaire en fonction et ex-FAB, a été arrêté et incarcéré au poste de police de Mabanda par des policiers en patrouille. Il a été libéré en date du 16 mars 2017. Il avait été arrêté sans mandat et le motif de son arrestation ne lui a pas été signalé jusqu'à sa mise en liberté.

Un agent d'Econet-Leo arrêté en commune et province Rumonge

En date du 15 mars 2017, vers 17 heures, Daniel Nsengiyumva alias « to do » a été arrêté par le responsable du SNR à Rumonge. Ce jeune est un employé d'un partenaire privé exploitant un point de service dénommé « Franchise » par Econet-Leo.

Des sources sur place indiquent qu'il a été interpellé à son bureau situé au parking de Rumonge. Le responsable du SNR dans cette province l'accuse de faciliter les transferts monétaires d'argent en provenance de l'étranger. Il a été menotté et mis au cachot du SNR à Rumonge. Des sources proches de l'antenne de l'Econet-Leo à Rumonge affirment que les opérateurs privés de point de service de cette entreprise font la vente de tous les produits notamment le service Ecocash, la vente des cartes sim Econet-Leo, des téléphones portables et le service de transfert monétaire appelé « Wordremit ».

Les abonnés et les non abonnés de cette entreprise peuvent, grâce à ce service, recevoir ou envoyer de l'argent aux membres de leurs familles qui se trouvent à l'étranger. Ce jeune homme est natif de la colline Rukinga au chef-lieu de la commune et province Rumonge, sa famille et les agents de l'Econet-Leo à Rumonge demandent qu'il soit libéré.

Deux personnes arrêtées en commune Mukike, province Bujumbura rural

Deux personnes, Divine Kaneza et Jean de Dieu Ndiokubwayo ont été arrêtés par des agents de la sécurité du 1^{er} vice-président de la république Gaston Sindimwo sur la colline Nyarumanga, zone Mayuyu, commune Mukike, province Bujumbura rural, lors de sa visite en commune Mukike, en date du 14 au 16 mars 2017. Selon nos sources, ces jeunes sont des élèves au collège Mukike de la zone Mayuyu et sont accusés de se lamenter au discours prononcé par le 1^{er} vice-président.

Deux jeunes arrêtés par des Imbonerakure en commune Mubimbi, province Bujumbura rural

En date du 14 mars 2017, vers 16 heures, sur la colline, zone et commune Mubimbi, province Bujumbura rural, Eddy Nkuzimana et Niyonkuru ont été arrêtés par des Imbonerakure de cette localité. Selon nos sources, les victimes sont accusées de destruction d'un monument en construction du parti CNDD-FDD. Ces jeunes ont été détenus dans les locaux de la permanence du parti CNDD-FDD de la localité tout près de la position policière. Selon les mêmes sources, ces jeunes ont été battus. Pour être libérés, chacun doit payer une amende de 50.000 fbu.

Un militaire arrêté en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

Une information parvenue à notre rédaction en date 13 mars 2017 indique qu'un militaire prénommé Claude habitant à la 13^{ème} avenue n°81 a été arrêté à son domicile par des policiers du poste de police situé au chef-lieu de la zone urbaine de Cibitoke, conduits par le « De Corps » Daniel Gadi. Selon une source sur place, Claude était en congé car il est encore en mission de maintien de la paix en Somalie. Il a été conduit au cachot de la zone où il a passé la nuit avant de payer une rançon d'une somme de 230.000 fbu pour bénéficier de la libération.

Vingt-trois personnes arrêtées au quartier Mutakura, Mairie de Bujumbura

En date du 16 mars 2017, des policiers et militaires ont arrêtés 23 personnes lors d'une fouille perquisition et contrôle des cahiers de ménages, opérée de la 6^{ème} à la 8^{ème} avenue, quartier Mutakura, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura. Elles ont été conduites à la zone où elles ont été relâchées après paiement d'une rançon.

Trois militants du FNL aile d'Agathon Rwasa arrêtées en province Muramvya

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 mars 2017 indique que trois membres du FNL sont incarcérés au cachot de la commune Muramvya. Parmi eux se trouve le représentant local du FNL du nom de Célestin Sindayigaya.

Ils sont accusés d'avoir préparé une attaque armée dans laquelle 1 personne avait été blessée, sur la colline de Kayange dans la nuit du 13 au 14 mars 2017, selon la police et les autorités locales. D'après Fabien Nzeyimana, le secrétaire du parti FNL aile d'Agathon Rwasa à Muramvya, il s'agit d'un montage dirigé contre leurs membres. En novembre 2016, les mêmes militants avaient passé près d'une semaine dans un cachot du commissariat de police de Muramvya. Ils avaient été soupçonnés « d'entretenir une administration parallèle ». La justice les avait blanchis. Le responsable du FNL de Muramvya exige la libération immédiate des trois hommes.

Un membre du MSD arrêté en commune Kibago, province Makamba

En date du 18 mars 2017, Emmanuel Ntakirutima, membre du MSD et ex-FAB à la retraite, a été arrêté à son domicile sur la colline Mbizi, commune Kibago, province Makamba. Il avait été relâché au mois de février 2017 lors de la grâce présidentielle. Ce militaire en retraite avait été arrêté et emprisonné fin 2015. Il était accusé de détention illégale d'armes et participation aux mouvements armés.

Une personne arrêtée en province de Muramvya

En date du 13 mars 2017, Apollinaire Nkeshimana de la colline Gikonge, commune Bukeye, province Muramvya a été incarcéré, accusé d'avoir injurié Apollinaire Ntahimpera, un député élu de cette commune, comme étant un « chien ».

Deux magistrats de la Cour d'Appel et un commerçant arrêtés en province Ngozi

Hatungimana Joseph et Christophe ont été arrêtés sous l'ordre du Procureur Général de la République qui est arrivé en personne au chef-lieu de la province Ngozi. Ils seraient accusés d'actes de corruption, selon les services judiciaires à Ngozi.

Au départ, sept hommes tous de la commune Kabarore province Kayanza avaient été condamnés par le TGI Kayanza à diverses peines. C'était en date du 13 janvier 2017 après qu'ils avaient été interceptés par la police alors qu'ils tentaient, très tôt dans la matinée de ce jour, de traverser la frontière pour aller vendre au Rwanda, 1070 kilos du minerais de type Colombo tantalite (Coltan) qu'ils portaient sur la tête.

Après cette condamnation par le TGI Kayanza, tous ont interjeté appel. L'audience publique avait eu lieu, et l'un parmi eux appelé Bampanze a été acquitté, ce qui a inquiété les services judiciaires du moment où cet homme avait été condamné à vingt ans de prison et 15 millions d'amende parce qu'il était le responsable. Ce qui a fait penser à une affaire de corruption.

Suite à cet état des faits, les deux magistrats précités de même qu'un commerçant de la ville de Ngozi, tous soupçonnés d'être impliqués dans cette affaire, ont été arrêtés sous l'ordre du Procureur Général de la République et ils ont vite été transférés à la prison centrale de Mpimba à Bujumbura.

Une personne arrêtée et détenu illégalement en commune Buhiga, en province Karusi

En date du 7 mars 2017, le prénommé Josué, employé au secrétariat public au marché de Buhiga situé sur la colline, zone et commune Buhiga en province Karusi, a été arrêté par la police de cette localité. Selon notre source sur place, Josué a été accusé d'avoir logé son ami du nom de Sanganiro, recherché par la police sur un dossier de viol commis sur une élève prénommée C., originaire de Mwaro, mais résidant à Karusi. Ce qui constitue une violation de la loi car la responsabilité pénale est personnelle, Josué a rejoint son ami qui était déjà incarcéré au cachot de police à Buhiga.

Une personne arrêtée en commune et province Muyinga

Aubin Ntibikenyura, résidant au quartier Mukoni, commune et province Muyinga, a été arrêté par des Imbonerakure de cette localité accompagnée par des policiers en date du 6 mars 2017. Selon notre source sur place, Aubin Ntibikenyura, a été accusé d'avoir pris séjour en Ouganda. La même information nous indique qu'Aubin Ntibikenyura a été libéré le 8 mars 2017 après plusieurs tractations au sein des autorités provinciales.

Dix-huit personnes arrêtées en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 10 mars 2017, dix-huit jeunes ont été arrêtés par la police en zone urbaine de Musaga, commune de Muha, Mairie de Bujumbura. Ces personnes ont été immédiatement conduites au cachot de police situé dans les bureaux de la zone Musaga.

Un militaire arrêté à l'aéroport international de Bujumbura, Mairie Bujumbura

En date du 9 mars 2017, Caporal-chef Léon Niyonkuru a été arrêté par la police alors qu'il venait d'être extradé de la Somalie où il était dans une mission de maintien de la paix. Il a été incarcéré dans l'un des cachots du SNR à Bujumbura. Les informations fournies par la PM en Somalie indiquent qu'il a été chassé de la mission où il était dans le 37^{ème} bataillon AMISOM. Avant d'aller dans cette mission, ces sources disent qu'il était affecté dans le 38^{ème} bataillon en province de Bururi comme chauffeur. Ce Caporal-chef a été extradé au moment où il venait de passer plus de 6 mois en mission de maintien de la paix.

Ces sources disent qu'il faisait des navettes lui seul entre le bureau principal vers l'académie militaire dans le cantonnement du contingent burundais en Somalie, chose interdite selon les mêmes témoignages. La faute commise est normalement sanctionnée au sein de l'auditorat militaire et non au sein du SNR, précisent les mêmes sources. Certains militaires se demandent pourquoi il a été conduit manu militari vers le cachot du SNR alors que même son renvoie constituait une forme de sanction. Les mêmes sources ajoutent que la faute accusée à ce Caporal-chef serait un prétexte du pouvoir contre les ex-FAB qui sont dans cette mission. Caporal-chef Léon Niyonkuru a été le chauffeur du Lieutenant Général Germain Niyoyankana quand il était ministre de la défense nationale.

Huit membres du parti FNL, aile d'Agathon Rwasa arrêtés en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 5 mars 2017, sept membres du FNL, aile d'Agathon Rwasa ont été arrêtés par la police à Kazirabageni, commune Nyanza-Lac de la province Makamba puis conduits au cachot du commissariat de police en province Makamba. Les sources sur place révèlent qu'ils s'étaient retrouvés le 5 mars 2017, dans le deuil chez un certain Prosper Bayisenge, lui aussi membre du FNL aile d'Agathon Rwasa. Un autre membre du FNL, Pascal Ndayikeza, fonctionnaire à l'inspection de l'enseignement a été arrêté en date du 6 mars 2017 à Makamba. Ils sont tous accusés d'avoir tenu une réunion illégale. Des mobiles politiques seraient liés à ces arrestations.

Sept membres du FNL aile d'Agathon Rwasa arrêtés en commune Mutambu, province Bujumbura rural

En date du 10 mars 2017, en zone Gomvyi, commune Mutambu, province Bujumbura rural, 7 personnes dont 5 hommes et 2 femmes membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa ont été arrêtés par des policiers de la poste de cette commune accompagné par le chef des Imbonerakure de la commune Mutambu. Selon nos sources, ils ont été accusés de tenir une réunion illégale dans la maison de Méthode Nduwayo. Ils ont été détenus au cachot de la commune Mutambu.

Deux personnes arrêtées en province Bubanza

Docteur Ndanibenga Pascal de l'hôpital de première référence de Bubanza a été arrêté par la police en date du 6 mars 2017. Les informations en provenance de l'hôpital de Bubanza indiquent que tout a commencé dans l'avant midi du 25 février 2017, quand un malade du CDS Ciya en commune Musigati a été référé à l'hôpital de Bubanza. Les mêmes sources indiquent qu'un travailleur de cet hôpital a ouvert le portail pour permettre l'entrée de l'ambulance qui amenait le patient. Du coup, selon les mêmes informations, le chauffeur a constaté que le malade en question n'était plus. C'est ainsi que le chauffeur s'est mis à crier comme quoi le patient n'a pas été secouru à temps. A ce moment, selon les mêmes témoignages, Docteur Pascal Ndanibenga faisait un tour consultatif dans le bloc à l'intérieur de cet hôpital, pour dire qu'il n'y a jamais eu de contact entre ce médecin et le patient. Le 6 mars 2017, le procureur de la République à Bubanza a sorti un mandat d'arrêt de ce médecin.

Les mêmes sources font savoir que Docteur Pascal Ndanibenga a été interrogé par le substitut du procureur qui a constaté que son dossier est vide. Chose paradoxale, il a été mis en prison sur l'injonction du procureur. Le personnel de l'hôpital se dit étonné par l'incarcération de leur collègue. Leur argumentation est basée sur le fait que ce patient n'a même pas été accueilli dans le service d'urgence de cet hôpital. Ces collègues pensent plutôt qu'il y aurait d'autres mobiles de son emprisonnement et demandent plutôt qu'il soit libéré sans condition.

Deux jours après, en date du 8 mars 2017, Calixte Manirageza, un travailleur de cet hôpital a été mis en prison après avoir été auditionné par le substitut du procureur. C'est ce même travailleur qui avait ouvert le portail quand une ambulance amenait ce patient. Calixte Manirageza a rejoint le Docteur Pascal Ndanibenga, tous accusés de ne pas secourir à temps ce malade. Les informations recueillies auprès du personnel de l'hôpital disent que même la Directrice de cet hôpital a comparu le 8 mars 2017 au bureau du substitut du procureur pour le même dossier.

Selon un juriste contacté sur place, la détention du Docteur Pascal Ndanibenga est politique. Elle a été décidée ailleurs, pas au parquet de Bubanza où au TGI de ce ressort. L'accusation de «non-assistance et négligence d'une personne en danger» ne sont que des accusations fallacieuses, car le 4 mars 2017 dans une réunion de sécurité, le nom du Docteur Ndanibenga a été évoqué. Il a été accusé de négligence des malades par un chef de zone Bubanza qui serait d'ailleurs derrière cette arrestation. La TGI Bubanza a confirmé son maintien en détention préventive lors de la chambre de conseil du 9 mars 2017.

Sept personnes arrêtées au quartier Mutakura, zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 4 mars 2017, des policiers et des militaires ont opéré une fouille perquisition de la 8^{ème} à la 10^{ème} avenue du quartier Mutakura, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura. Ils ont arrêtés 7 personnes dont une femme.

Quarante personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 2 mars 2017, des policiers et des militaires ont opéré une fouille perquisition et contrôle des cahiers de ménages de la 13^{ème} à la 15^{ème} avenue de la zone urbaine de Cibitoke, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura. Ils ont arrêtés 40 personnes qui ont été par la suite relâchées après avoir payé une somme de 10.000 fbu chacune. Des sources sur place indiquent que la signature du chef de quartier dans les cahiers de ménages est de 6.000 fbu pour ceux qui ne l'avaient pas.

Une personne arrêtée en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 2 mars 2017, Léonidas Bumako, agent du COPED, a été arrêté dans un bar à Kayogoro, province Makamba par le Major Gahomera, commandant du 221^{ème} bataillon basé en province Ruyigi. Des sources sur place indiquent que cette arrestation serait liée aux activités de son frère qui est pour le moment en cavale et est accusé d'avoir perturbé la sécurité du pays. Ce Major était en visite familiale lors de cette arrestation.

Libération de 7 personnes en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 mars 2017, indique que 7 personnes qui étaient détenues par les autorités après avoir été kidnappés par des rebelles ont été relâchées. Selon nos sources, Gédéon Niyonkuru et Varès étaient détenus au cachot de poste de police de Kajaga en zone Rukaramu, commune Mutimbuzi et les 5 autres à la brigade de Gatumba en zone Gatumba de la même commune, province Bujumbura rural.

Selon la même source, tous avaient été enlevés lors de l'attaque menée par un groupe armé non identifié vêtus des tenues militaires et policières, en provenance de la forêt de la Rukoko en date du 5 février 2017, vers 21 heures, sur la colline Kigwati I et II, en zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. Echappé aux mains des rebelles, ils sont retournés en date du 22 février 2017 vers 9 heures du matin. La police et les Imbonerakure de cette localité les ont ensuite arrêtés, les uns conduits au cachot de la police de la zone Rukaramu, les autres au cachot de la brigade de Gatumba.

Un officier de la FDN arrêté en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 4 mars 2017, Major Jean Claude Nibayubahe alias Suguru, a été arrêté par des agents du SNR en commune Muha, zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, cet officier de la FDN s'est disputé avec un Imbonerakure dans un bar communément appelé « chez Decobu » jusqu'à se battre. Il a par la suite été enlevé par des agents du SNR puis conduits au cachot de la zone urbaine de Musaga en Mairie de Bujumbura. L'information parvenue à notre rédaction indique que Major Jean Claude Nibayubahe alias Suguru a été libéré le 5 mars 2017 suite à l'intervention des amis de sa promotion à l'ISCAM.

Une femme arrêtée en commune Bugabira, province Kirundo

Une information parvenue au cours de cette période de rapport indique qu'en date du 28 février 2017, une femme du nom de Mugwaneza, résidente de la commune Bugabira, province Kirundo, a été arrêtée par des agents du SNR puis conduite à la PJ Kirundo. Selon des sources sur place, cette femme, de la composante sociale Tutsi, mariée à un militaire ex-PMPA issu du CNDDD-FDD, a été accusée d'avoir

postée sur facebook la photo gribouillée du Président Pierre Nkurunziza. Selon les mêmes sources, son mari qui voulait depuis un certain temps chasser sa femme et qui a ensuite informé le SNR, a maintenant entamé les procédures de divorce en avançant les raisons qu'il ne peut pas vivre avec une femme qui est contre le Président Pierre Nkurunziza. Les mêmes sources nous indiquent que cette femme ne sait même pas comment utiliser les réseaux sociaux.

Deux personnes arrêtées en commune Mukike, province Bujumbura rural

En date du 4 mars 2017, deux personnes Ndunduri Nikoyangize et Innocent Nkengurutse ont été arrêtées sur la colline Kanyunya, zone Rukina, commune Mukike, province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, ces personnes ont été arrêtées lors d'une fouille perquisition menée par des militaires et policiers sur cette colline. Rien n'a été trouvé chez eux mais les victimes ont été embarquées à bord d'un camion du camp militaire de Mujejuru puis conduites vers une destination inconnue.

Une personne arrêtée en commune et province Makamba

Un militaire en retraite du nom d'Ambroise Bashirahishize a été arrêté par la police en date du 1^{er} mars 2017 après une fouille perquisition opérée à son domicile situé sur la colline Kinoso, commune et province Makamba. Une paire de bottines et des chaussettes militaires usées ont été trouvées dans sa maison. Selon des témoins la fouille ne visait que des retraités ex-FAB. Monsieur Bashirahishize a été détenu au poste de police à Makamba. Selon la police, il n'y a pas d'infractions à sa charge sauf certains objets militaires saisis à son domicile. Il a été relâché dans l'après-midi du 2 mars 2017, selon les mêmes sources.

Des policiers et militaires ex-FAB sont victimes des vagues d'arrestations ces derniers jours en province Makamba. La plupart ont été arrêtés et conduits à la prison centrale de Murembwe à Rumonge après des fouilles perquisitions opérées à leurs domiciles. La récente série d'arrestations a visé un retraité en état d'infirmité du nom de Savin Nsavyimana de la commune Nyanza-Lac.

1.5.DROIT A UNE JUSTICE EQUITABLE

Le pouvoir du 3^{ème} mandat contesté utilise les instances judiciaires pour réprimer tout citoyen présumé opposant au pouvoir du Président Pierre Nkurunziza. Des considérations politiques ont pris le devant sur les valeurs de justice et de respect des droits et libertés fondamentaux.

A titre illustratif :

Perpétuité requise contre trois militaires en province Gitega

Cinq personnes dont trois militaires et 2 civiles ont comparu en date du 15 mars 2017 devant le TGI de Muha en itinérance dans la ville de Gitega. Les 3 militaires sont accusés par l'OMP de tentative d'assassinat du Lieutenant Général Prime Niyongabo, Chef d'Etat-Major de la FDN dans la matinée du 11 septembre 2015, de détention illégale d'armes et tentative de renversement des institutions de la république. Les deux civils quant à eux sont accusés de complicité. Ils assuraient le gardiennage d'une maison située à Ngagara où les présumés auteurs se seraient repliés après l'opération. Tous les prévenus ont rejetés les accusations retenues contre eux. Ils ont à leur tour soulevés plusieurs irrégularités qui ont émaillées ce procès notamment des cas de tortures dont ils ont été victimes au SNR. Le Substitut du procureur à Gitega a requis une peine à perpétuité pour les 3 militaires et 20 ans de prison ferme contre les 2 civils. Les civils ont révélé qu'ils ont subi des tortures, raison pour laquelle ils ont accepté des choses qu'ils n'ont pas faites. La défense a demandé que tous les prévenus soient libérés. L'affaire a été mise en délibérée et le verdict est attendu dans 1 mois. Toutefois l'OMP n'a pas encore dit un mot sur les auteurs de l'assassinat de l'ancien Chef d'Etat-Major Général de l'armée, le Colonel Jean Bikomagu, tué devant son domicile sis à Kabondo, le 15 août 2015.

Huit personnes acquittées, toujours dans la prison centrale de Mpimba

En date du 14 mars 2017, huit personnes acquittées par le tribunal de Bujumbura au début du mois de février croupissent encore dans la prison centrale de Mpimba, Mairie de Bujumbura. Accusées de détention illégale d'armes, PBA et atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, les magistrats avaient jugés que ces infractions n'étaient pas établies. Malgré le jugement, la direction de la prison leur a refusé l'octroi des billets de sortie. Ces personnes avaient été arrêtées en date du 28 juillet 2016 à bord de trois bus de transport, à Rumonge. Selon une source judiciaire, la décision de les maintenir en prison est venue du SNR.

Neuf personnes détenues illégalement en province Muyinga

En date du 15 mars 2017, neuf personnes, originaires de la province de Muyinga ont comparu devant la Cour d'appel de Ngozi. Arrêtées en juin 2015, accusées de PBA, elles avaient été acquittées par le TGI de Muyinga, le 15 février 2017. Elles espéraient obtenir leur libération conformément à la loi mais le procureur du parquet de Muyinga a ordonné leur transfert à la prison de Ngozi. Il aurait d'abord dû les libérer et ensuite faire appel. C'est une violation de la loi en son article 127 du CPP burundais qui stipule que :

« Pendant le délai d'appel et, en cas d'appel, jusqu'à la décision, l'inculpé est maintenu en l'état où l'ordonnance du juge l'a placé, aussi longtemps que le délai de validité de cette ordonnance n'est pas expiré. Au cas où le juge l'avait mis en détention, l'inculpé est mis en liberté provisoire à partir de l'expiration du délai d'appel. »

Un militaire victime d'un procès expéditif en province Muyinga

Le Caporal Pierre Ntahomvukiye, arrêté en date du 26 janvier 2017 au camp militaire de Mutukura puis transféré à Muyinga où il a été torturé avant d'être détenu à la prison centrale de Muyinga, a comparu en audience publique pour suivre le prononcé de son procès en date du 9 mars 2017. Désespéré depuis le début de son dossier sur le sort qui lui est réservé suite aux différentes irrégularités constatées, le TGI Muyinga l'a condamné à 20 ans de prison ferme. Il est accusé par l'OMP d'avoir assassiné son chef supérieur Major Dieudonné Karashira du camp militaire de Mutukura, la nuit du 25 janvier 2017, dans la province de Cankuzo. Le major allait arrêter ce Caporal qui était cité dans l'attaque contre le camp militaire de Mukoni en province Muyinga.

En audience publique du 9 mars 2017, Caporal Pierre Ntahomvukiye a reconnu les faits mais il a indiqué qu'il l'a tué par accident. Il a affirmé qu'il n'avait pas prémédité cet assassinat. Le parquet de la République à Muyinga avait requis contre lui une peine à perpétuité.

Le porte-parole de l'armée avait pourtant indiqué qu'un groupe de bandits avait tenté de commettre un vol à mains armées dans ce camp sans succès. A propos de l'assassinat du Major Dieudonné Karashira, colonel Gaspard Baratuzza, avait déclaré à la presse qu'il a été tué par mégarde par un élément qui patrouillait à l'intérieur du camp.

Des détenus transférés illégalement vers d'autres prisons

En date du 25 mars 2017, un prisonnier du nom de Jean Marie Haragakiza et un autre prénommé Charles, ont été enlevés de la prison de Mpimba en Mairie de Bujumbura vers 12 heures pour être transférés vers d'autres prisons. Ils ont été convoqués dans la direction de la prison et ils n'ont pas regagné leurs cellules. Jean Marie était venu de la prison de Rumonge le 23 février 2017 avec 4 autres dont Charles, chérif et Libère, où il était le chef principal chargé de la sécurité des détenus. En date du 25 février 2017, Jean Marie Haragakiza a été étranglé par des Imbonerakure de la prison de Mpimba en collaboration avec le chef adjoint de la sécurité des détenus et il a été sauvé et secouru par les prisonniers. Le même jour, les autres détenus qui étaient dans la même cellule, ont été battus. Jean Marie Haragakiza est actuellement à

Muyinga et Charles à Gitega. Notre source s'inquiète de la façon dont ils sont malmenés et craint qu'ils puissent être exécutés. Des transferts illégaux des détenus sont devenus monnaie courante et dans un premier temps, les familles et les observateurs croient à des enlèvements.

Injustice dans la relaxe d'un détenu en province Muramvya

En date du 20 mars 2017, le nommé Rémy Bimenyimana, résidant en zone Gatabo, commune Kiganda, province Muramvya, a été relaxé par le parquet avant même qu'il entre dans la prison centrale de Muramvya. Selon une source sur place, tout a commencé par une fouille perquisition à son domicile qui s'est soldée par la découverte dans sa maison des effets militaires, des médicaments, plusieurs CNI et des drapeaux nationaux. Les mêmes sources indiquent que Remy Bimenyimana est le chef des Imbonerakure en zone Gatabo.

1.6.DROIT A L'EDUCATION

Taux d'abandons scolaires au Burundi

Les abandons scolaires sont très inquiétants au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2016-2017 au cycle fondamental comme au post fondamental et les causes sont la pauvreté, les grossesses non désirées et les mariages précoces.

Quelques cas illustratifs :

En province de Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 mars 2017 nous indique que des abandons scolaires à l'école secondaire sont de plus en plus nombreux. Selon la DPE, 456 élèves sur 34 509 élèves de l'école secondaire ont déjà abandonnés les études.

Commune	Nombre d'abandons
Bururi	140
Matana	54
Mugamba	99
Rutovu	87
Songa	53
Vyanda	23

Au premier trimestre, un taux d'abandons de 2% est déjà enregistré selon la DPE. Compte tenu du nombre croissant d'abandons, le taux pourrait passer à 4% à la fin du 2^{ème} trimestre, selon la DPE. Cette dernière donne des estimations à la fin de l'année de 5%.

Les cas sont répartis comme suit: la pauvreté avec 60 cas enregistrés, le déménagement avec 77 cas enregistrés, les grossesses non désirées avec 23 cas enregistrés, le décès avec 6 cas enregistrés, les maladies avec 30 cas enregistrés, mariages précoces avec 18 cas enregistrés et 240 cas enregistrés pour autres causes.

En province Cibitoke

Au total dans toute la province de Cibitoke, on a 8812 cas d'abandons.

Classement d'abandons par commune au niveau d'enseignement primaire et secondaire

Communes	Primaires	Secondaires
Mabayi	3321	25
Rugombo	2754	336
Mugina	871	131
Murwi	511	69
Buganda	358	19
Bukinanyana	337	80
Total	8152	660

La cause principale de ces abandons est la pauvreté. Les enfants manquent de quoi mettre sous leurs dents préférant abandonner l'école. Pour les communes de Rugombo et Buganda, le PAM nourrit les enfants dans certaines écoles avec le projet des cantines scolaires. Selon nos sources, certains directeurs ne donnent pas des données objectives à leurs supérieurs pour montrer qu'ils encadrent mieux les enfants.

Grève des enseignants en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 13 mars 2017, les enseignants de l'ECOFO Gitwa, commune Kayogoro, province Makamba ont arrêté les cours. Selon des sources sur place, ces enseignants réclament le renforcement de leur sécurité après qu'un groupe de jeunes armés de machettes s'est introduit dans les salles de classe. Ces jeunes ont menacé de tuer un enseignant qui avait puni un élève fautif. La police a dû intervenir mais les agresseurs arrêtés ont été par la suite relâchés. Plusieurs éducateurs affirment avoir subi des menaces de mort de la part de ces élèves et ont demandé la tenue d'une réunion pour trouver une solution à ce problème.

Répression à coups de feu d'une manifestation d'élèves et une dizaine de blessées en commune Rutovu, province Bururi

Dans la matinée du 7 mars 2017, en zone Muhweza, commune Rutovu, province Bururi, les élèves du Lycée communal de Bigomogomo ont fait une grève-manifestation contre les autorités de cet établissement. Selon des sources sur place, ils ont barricadé la route menant de la pyramide à Muhweza. Il a fallu l'intervention musclée des forces de l'ordre de cette localité pour calmer la situation. Ces derniers ont tiré sur eux des balles réelles et une dizaine d'élèves a été grièvement blessée. Les mêmes sources nous indiquent que le motif est la hausse du minerval au milieu du 2^{ème} trimestre. La direction a décidé de revoir le coût du minerval au cours du 2^{ème} trimestre qui est passé de 11.000 à 13.500 fbu. Une hausse que les parents et les élèves trouvent injustifiée. Selon des sources à Rutovu, le conseil communal n'a pas été associé à cette hausse. Le DPE Bururi déclare avoir délégué le DCE pour résoudre cette question.

Dans la même commune de Rutovu, les élèves du Lycée technique de Kamembe avaient suspendu les cours réclamant des ordinateurs et ceux du Lycée Tora de la commune Mugamba de la même province Bururi avaient observé un mouvement de grève pour revendiquer de la nourriture suffisante, après que la direction du Lycée Tora ait décidé de réduire de moitié la quantité habituelle de nourriture.

Mauvais traitements des enseignants de l'ECOFO Bwica, en commune Muyinga

L'information parvenue à la Ligue Iteka au cours de ce mois de mars indique que des mauvais traitements sont signalés à l'endroit des enseignants de l'ECOFO Bwica, en zone Cumba, commune et province Muyinga. Selon des sources sur place, ces enseignants sont victimes de ne pas être membres du parti CNDD-FDD et travaillent dans des conditions différentes des autres enseignants issus du parti au pouvoir. Au moment où l'heure de travail est fixée à 8 heures du matin, ces enseignants non membres du CNDD-FDD sont obligés d'arriver au travail 7 heures 30 minutes sous peine de sanctions sévères en cas de retard. En outre, ils travaillent toute la journée au moment où leurs collègues issus du CNDD-FDD travaillent une demi-journée. Ils dénoncent ces mauvais traitements de deux poids deux mesures alors qu'ils font un trajet de plus de 10 km à pied pour se rendre au service. Selon des sources au sein du parti au pouvoir, ces mesures ont été prises en guise de forcer ces enseignants d'adhérer au parti CNDD-FDD sinon ils finiront par être licenciés ou remplacés.

1.7.DROIT A LA PROPRIETE

Des spoliations des terres en zone Kirwena, province Rumonge

La population de la zone Kigwena dans la commune et province Rumonge dénonce la spoliation de leurs terres par les autorités provinciales. Un projet de construction d'un village de paix dans des parcelles appartenant à ces habitants est en cours d'élaboration. Les personnes qui se disent propriétaires exigent une indemnisation.

Tout a commencé au mois de septembre 2016, lorsque des habitants des collines Cabara et Mayengo de la zone Kigwena ont appris qu'un village de paix allait être construit par l'administration de cette zone dans leurs terres. Ils dénoncent une spoliation de leurs parcelles par l'administration avec à la tête, le Gouverneur de la province Rumonge, Juvénal Bigirimana.

« On a appris que c'est le Gouverneur qui veut spolier nos terres. Ces derniers jours, il a envoyé une délégation accompagnée par l'Ombudsman Edouard Nduwimana et certains élus de cette circonscription. Ils ont dit qu'une étude va être faite sur ces terres pour déterminer à qui elles appartiennent. Le résultat de cette étude a montré que ces terres appartiennent à la population, même l'Ombudsman, nous a confirmé le résultat de cette étude », confie un des propriétaires de ces terres.

En date du 18 mars 2017, des travaux communautaires y ont été effectués. Le Gouverneur a annoncé après les travaux que personne parmi les dix propriétaires de ces terrains n'avait le droit d'y effectuer des travaux champêtres.

« Le Gouverneur nous a annoncé qu'on n'a pas le droit d'effectuer des travaux champêtres ou tout autre travaux dans ces champs, alors que la délégation de l'Ombudsman qui avait confirmé que ces terres étaient les nôtres n'était pas là. Il nous a d'ailleurs averti que nos cultures seront bientôt arrachées », se plaint un des habitants.

La population de la zone Kigwena accuse le Gouverneur de la province Rumonge de vouloir spolier leurs terres sans indemnités. «L'objectif de ce projet est de s'accaparer de nos terres sans nous donner aucune indemnité. L'étude menée a prouvé que ces terres nous appartiennent, et d'ailleurs c'est nous qui exploitons ces terres depuis longtemps. Nous allons porter plainte auprès des instances habilitées», conclut la même source.

Insécurité liée aux conflits fonciers en province Ruyigi

En commune Butezi, une personne répondant au nom de Samuel Condo a mis la colline Muyange en branle. La cause est que le TGI de Ruyigi a accordé 9 km² à Samuel. Le procès devait être mis en exécution le 21 mars 2017 par le tribunal de résidence de Butezi mais il y a eu empêchement.

Selon les informations données par le Directeur de l'ECOFO Butezi, aucune autre activité n'a été faite au chef-lieu de la commune, car on attendait le grand événement. Ce qui est extraordinaire, toute la population de la colline Muyange doit quitter et ne sait pas où aller. Les ODHs constatent que le danger est imminent. Selon les mêmes sources, toutes les hautes personnalités de la province sont au courant de ce problème foncier. Samuel a obtenu cette grande étendue parce qu'il s'était attaqué au Diocèse de Ruyigi qui avait occupé une partie de cette terre et il a gagné le procès. Il s'était attaqué à d'autres personnes et là aussi il a gagné et il a tous les documents fonciers y relatifs. Le Gouverneur, le Commissaire provincial de police, le Procureur et les députés, ont tenu réunion sur cette colline pour annoncer aux occupants que la propriété leur sera retirée au profit de Samuel.

Crainte de nouvelles expulsions, en Mairie de Bujumbura

Les habitants des parcelles voisines du futur palais présidentiel en construction dans le secteur de Gasenyi au nord de la ville de Bujumbura plaident pour rester dans leurs parcelles. Ils affirment qu'ils n'ont nulle part où se rendre et espèrent qu'ils ne seront pas délogés en cas d'extension des travaux. Ces habitants qui disposent des parcelles dans la proximité du lieu où est érigée la présidence de la république et les infrastructures connexes, disent qu'il y aurait un plan d'extension de ce palais jusqu'à 60 hectares.

Les habitants concernés par ce plan d'aménagement sont classés en trois catégories. Il y a ceux qui disposaient depuis longtemps des lopins de terre cultivables, les acquéreurs-acheteurs des parcelles, et ceux qui ont reçu des indemnités après insertion procédant à la construction des maisons en dur dans les périmètres un peu éloignés du site du palais.

Parmi cette dernière catégorie, beaucoup ont contacté des dettes auprès des banques commerciales pour construire leurs maisons et craignent de tomber dans le non remboursement avec toutes ces conséquences s'ils sont à nouveau délogés en cas d'extension.

Ces trois catégories ne savent plus à quel saint se vouer, alors qu'ils apprennent qu'il n'y aurait pas de nouvelles indemnités pour tous ceux qui feront objet de déménagement.

Ils demandent au gouvernement de prendre en compte leur situation et de les laisser dans leurs parcelles, car ils craignent de se retrouver à la rue si l'extension du site du palais est confirmée.

Le problème des habitants du site de Kagaragara toujours non résolu, en province Bubanza

L'information parvenue à notre rédaction en date du 4 mars 2017 indique que les habitants de Kagaragara, zone Buringa, commune Gihanga, province de Bubanza, vivent dans des conditions très difficiles depuis que le gouverneur de Bubanza, Tharcisse Niyongabo, les a chassés de leur site. Beaucoup parmi eux vivent à la belle étoile et beaucoup d'enfants sont hospitalisés à cause de la faim et du froid. Léopold Ndayisaba, administrateur de la commune Gihanga, dit qu'aucun bienfaiteur ne s'est encore présenté et que la question est en train d'être étudiée. La même source précise que plus de 2000 personnes sont déjà chassées de ce site.

I.8.DROIT A LA SANTE

Un cas record de paludisme en province Karusi

Selon les chiffres fournis par la province sanitaire à Karusi, une faible diminution des cas de malaria est constatée pour ce mois de mars 2017 mais la situation mérite toujours une attention particulière.

En effet, le médecin provincial explique que les mois de décembre et janvier, 20 mille cas de malaria étaient reçus chaque semaine. Depuis le début du mois mars 2017, les chiffres sont descendus jusqu'à 14 milles mais le constat est que 80% de ceux qui viennent se faire soigner souffrent du paludisme. Ce sont les examens du laboratoire qui le confirment.

Malgré cette faible régression, les autorités et l'administration renforcent et affinent les stratégies de sensibilisation et de prévention du paludisme à travers des réunions de sensibilisation et la distribution des intrants et un déploiement des prestataires de santé. La province de Karusi vient toujours en tête des provinces menacées par le paludisme.

I.9. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Les auteurs des violences sexuelles sont en général appréhendés et punis conformément à la loi au Burundi mais à une condition que l'auteur n'est pas membre ou sympathisant du parti CNDD-FDD. Des cas illustratifs sont relevés dans notre rapport :

Une victime de viol retenue à l'hôpital et son bébé décédé en province Karusi

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 mars 2017 indique qu'une jeune fille N.D de la 9^{ème} année de l'ECOFO Shinge en zone Gitanga, commune Kigamba de la province Cankuzo, qui avait été violée puis engrossée par son directeur du nom de Pierre Claver Nduwimana, a été endeuillée et retenue à l'hôpital de référence de Karusi.

Selon des sources sur place, peu après l'arrestation de l'auteur de viol, membre influent du CNDD-FDD, la jeune fille a été kidnappée par le président de la Ligue des jeunes Imbonerakure dans cette localité du nom de Léonidas Macumi en collaboration avec le président du CDD-FDD dans cette commune. Il l'ont d'abord emmené à Karusi où elle a été enfermée pendant toute une semaine, ensuite elle a été hospitalisée à Muyinga, tout cela à l'insu de ses parents.

Selon notre source à Karusi, la jeune fille N.D a été encore une fois emmenée à Karusi où sa santé a commencé à se détériorer. Elle a avorté et son enfant en couveuse à l'hôpital de Karusi est décédé en date du 4 mars 2017. Le DCE Kigamba du nom de Roger Gifunuguru qui avait promis de fournir une assistance pour l'enterrement de cet enfant s'est désengagé à la dernière minute signifiant à la famille de la fille que la DCE appuie quand un élève est encore à l'école. Mais l'information parvenue à notre rédaction indique que le parti au pouvoir CNDD-FDD en province Cankuzo s'est impliqué et a pu faire libérer Pierre Claver Nduwimana, auteur du viol. Le bébé décédé était encore à la morgue de l'hôpital Karusi en date du 12 mars 2017 et la jeune fille en deuil a été retenue à cet hôpital jusqu'à trouver un bienfaiteur pouvant l'aider à enterrer cet enfant.

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 mars 2017 indique que l'enfant décédé aurait été enterré en cachette par l'Administrateur communal Marie Nahimana, à l'insu de la jeune fille mère de l'enfant et de sa famille qui continue à réclamer le corps afin de l'inhumer en famille.

Une fille violée par un Imbonerakure en commune Buhiga, province Karusi

Mademoiselle I, âgée de 17 ans, habitant sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, en province Karusi a été violée par un Imbonerakure de la localité connu sous le nom de Sayidi en date du 24 mars

2017. Selon notre source sur place, Mademoiselle I a été violée au moment où elle se rendait derrière la maison pour chercher de l'herbe du bétail.

Une personne violée en commune Mbuye, province Muramvya

M.N, élève en 8^{ème} année, à l'ECOFO Gasura, commune Mbuye, province Muramvya, a été violée par Siméon Bandyurumbugunya, de plus de 50 ans. Il est marié et réside à Murehe, commune Mbuye, province Muramvya. La plainte a été déposée le 21 mars 2017 et l'auteur a été arrêté. Siméon a accepté les faits et la prise en charge de la fille.

Une fille violée en province Karusi

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mars 2017 indique que sur la colline Rwandagaro, zone Maramvya, commune Nyabikere province Karusi, une petite fille de la 1^{ère} année primaire du nom de K. a été violée par un garçon de la 7^{ème} année au Lycée de Nyibikere.

Une personne victime de VBG en province Gitega

En date du 14 mars 2017, des jeunes filles accompagnées de leurs parents sont venus assiéger le domicile de Michel Nsabimana, Directeur du Lycée de Kirimbi, commune Bugendana, province Gitega, car il est accusé par les parents d'élèves d'abuser sexuellement les élèves. N.M, une de ses victimes a eu un enfant de lui à cause de ses abus. N.M est allé vers le DCE pour chercher de l'aide, mais il n'y a eu aucun résultat. Michel Nsabimana a dit au DCE qu'il a vu pour la dernière fois N.M le jour où elle est allée voir les résultats du test. Elle est allée voir le Directeur le 13 mars 2017, et il s'est enfui. La victime demande qu'il soit puni conformément à la loi et qu'il reconnaisse l'enfant. Un mandat d'arrêt est sorti. Michel Nsabimana a une quarantaine d'années et est marié et père d'enfants.

Une fille violée en commune et province Bubanza

L'information parvenue au cours de ce mois de mars indique qu'en date du 27 février 2017, sur la colline et zone Mitakataka de la commune et province Bubanza, Thierry Niyonkuru a violé B.K âgée de 15 ans, élève de la 7^{ème}, originaire de la commune Kanyosha. Thierry Niyonkuru a été arrêté et conduit au cachot de la police de poste de Bubanza.

II. DES FAITS SECURITAIRES

II.1. LE PHENOMENE DE CADAUVRES

Un corps sans vie retrouvé en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 27 mars 2017, un corps sans vie d'une personne connue au nom d'Innocent Niyongabo alias Maso a été retrouvé au village III, 7^{ème} avenue, zone et commune Gihanga, province Bubanza. Selon nos sources, la victime était veilleur sur une boutique dans cette localité et a été assassiné à l'aide d'un coup d'objet reçu au niveau de la tête.

Enterrement de deux cadavres en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 29 mars 2017, vers 17 heures, en zone Muzinda, commune Rugazi, province Bubanza, 2 cadavres des jeunes emballés dans un bâche, ont été emmenés par un véhicule de type pick-up sans immatriculation en provenance de la capitale de Bujumbura. Selon notre source sur place, ils ont été enterrés par la police de Rugazi en complicité du colonel surnommé Gica et un OPJ prénommé Berchmans au cimetière de Mutara en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. Selon la même source, au moment de l'enterrement de ces deux cadavres, 8 personnes de la commune Rugazi dont une

mère prénommée Bernadette et sa fille Mariam Ndayishimiye ont été arrêtées parce qu'elles ont été témoins de la scène. Elles ont été conduites au cachot de la zone Muzinda, commune Rugazi, province Bubanza. Selon les mêmes sources, dans ce véhicule, il y avait aussi des gens en tenues civiles.

Un corps sans vie retrouvé en commune Butaganzwa, province Kayanza

En date du 25 mars 2017, un corps sans vie de Jeanine Niyonzima, cultivatrice et mère de deux enfants a été retrouvé vers 14 heures en commune Butaganzwa, province Kayanza.

Un cadavre retrouvé en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 25 mars 2017, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé dans le lac Dogodogo, à la 3^{ème} transversale en commune Rugombo, province Cibitoke. Selon notre source sur place, ce corps a été conduit à la morgue de l'hôpital Cibitoke pour l'identification de la victime.

Un corps sans vie retrouvé en province Rutana

En date du 22 mars 2017, sur la colline de Kabingo de la commune de Giharo en province de Rutana, un cadavre de Garçon Manirakiza, âgé de 3 ans, a été retrouvé dans un champ tout près de la maison familiale. Le présumé auteur reste non identifié sauf que son père Dieudonné Ndiwokubwayo est en conflit foncier avec son voisin Mujumbura.

Un cadavre retrouvé en commune et province Kayanza

Un cadavre d'un nommé Barthélémy Miburo, âgé de 54 ans, originaire de la colline Bikaranka zone Kabuye commune et province Kayanza, a été retrouvé en date du 22 mars 2017, tout près du Lycée communal de Kabuye. Selon des sources sur place, l'incident s'est passé dans la soirée du 21 mars 2017 et le cadavre présentait des signes qui montrent qu'il a été tué à coups de machette par des gens inconnus, à quelques mètres de son domicile. Des informations en provenance de l'entourage indiquent que Miburo Barthélémy cohabitait bien avec ses voisins. Ces derniers se demandent d'ailleurs pourquoi ce sage menuisier a été sauvagement tué.

Un corps sans vie d'un officier de police retrouvé en commune Ntampangwa, Mairie de Bujumbura

En date du 20 mars 2017, un corps sans vie de l'OPP1 Charles Ndiwokubwayo a été découvert tout près de la paroisse catholique Saint-Joseph au quartier III, zone urbaine de Ngagara, commune Ntampangwa, Mairie de Bujumbura. La victime était un employé à l'ISP Bubanza et ses collègues affirment l'avoir déposé en zone urbaine de Kinama, le soir du 19 mars 2017.

Un corps sans vie retrouvé sur la colline Mugozi, commune et province Bururi

En date du 20 mars 2017, un corps sans vie non identifié, a été retrouvé au bord de la rivière Siguvyaye, sur la colline Mugozi, commune et province Bururi. Selon des sources sur place, les circonstances de la mort ne sont pas connues et le corps de cette personne n'a pas été identifié.

Un corps sans vie retrouvé sur commune Ndava, province Mwaro

En date du 22 mars 2017, vers 8 heures du matin, un corps sans vie d'Emmanuel Nisubire, âgé de 48 ans, veilleur à l'antenne de l'ONATEL sise à Gihinga, a été retrouvé sur la sous-colline Gishuha, commune Ndava, province Mwaro. Selon notre source, Emmanuel Nisubire était sorti de sa maison vers 22 heures en date du 21 mars 2017 et il n'était pas revenu. Son corps sans vie a été retrouvé pendu avec une corde sur un avocatier, selon des sources sur place.

Un cadavre retrouvé en province Muramvya

En date du 19 mars 2017, un cadavre d'un nommé Maurice Ndayiragije, âgé de 25 ans, fils de Gervais Bavekure et de Madeleine Nsavyimana, originaire de la colline Kavumu, commune et province Ngozi, a été retrouvé dans la zone Bugarama, commune et province Muramvya. Ce cadavre présentait une blessure sur la tête. Il était originaire de la sous-colline Kivyara, colline Kavumu, commune et province Ngozi. Il était marié et père d'un enfant. Il exerçait le métier de chauffeur de taxi moto. Il a été emmené à la morgue de l'hôpital de Muramvya par le conseiller de l'Administrateur communal et le Commissaire PJ. Le cadavre a été remis à la famille et a été enterré le 23 mars 2017 chez sa famille à Ngozi.

Un corps sans vie retrouvé en province Gitega

En date du 13 mars 2017, un corps sans vie a été découvert dans la ville de Gitega au quartier périphérique de Yoba. Le corps n'a pas été identifié, mais selon Eric Manirakiza, le responsable adjoint du quartier Yoba, le corps présentait de nombreuses blessures. Selon ce responsable, la victime aurait été battue par les habitants du quartier Rukoba proche de Yoba. Ces mêmes habitants auraient jetés ce corps à l'endroit où il aurait été retrouvé. Le corps a été acheminé à la morgue de l'hôpital régional de Gitega. Il a été enterré sans identification ce qui a choqué beaucoup de gens.

Un corps sans vie retrouvé en province Ruyigi

Un corps en putréfaction a été retrouvé sur la colline Kigamba, commune et province Ruyigi. Personne n'a pu identifier ce cadavre qui a été retrouvé jonché sur un rocher et était en sous vêtement blanc seulement, selon des sources sur place.

Il a été enterré le 14 mars 2017 à l'initiative de la Croix Rouge Ruyigi. Suite à l'état dans lequel était ce cadavre, on l'a enseveli dans une bâche car il était impossible de le mettre dans un cercueil et il a été enterré à cet endroit même où il a été découvert. C'est le fils de Raphaël Mbaziro qui a découvert ce cadavre lorsqu'il gardait les vaches.

Un cadavre retrouvé au bord du Lac Tanganyika à Kajaga, Mairie de Bujumbura

En date du 13 mars 2017, vers 18 heures, un cadavre non identifié dont une jambe coupée, a été versé par le lac Tanganyika tout près de la plage de Kajaga. Selon nos sources, le cadavre a été enterré le matin du 14 mars 2017 par la population de la localité sur ordre de l'administration locale de Kajaga.

Deux cadavres retrouvés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 16 mars 2017, vers le matin, sur la colline Vugizo, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, deux cadavres ont été retrouvés dont le prénommé Jimmy, chef des Imbonerakure de cette localité et Elie Nyandwi, son adjoint. Selon nos sources, ils ont été tués fusillés par des hommes armés en tenues militaire et policière.

Deux corps sans vies retrouvés dans la rivière Siguvyaye, province Bururi

En date du 13 mars 2017, deux corps sans vie dont un homme âgé d'environ 40 ans et un enfant âgé de 4 ans, ont été retrouvés entre les collines de Mugozi et Mudahandwa, zone, commune et province Bururi, à 4 km du centre urbain de la province. Selon des sources sur place, le cadavre de cet enfant est celui d'un petit garçon disparu le 12 février 2017. Ce dernier fait partie de la communauté Batwa de la localité. Le corps de cet homme d'environ 40 ans n'a pas été identifié. Selon les mêmes sources, ils ont été emmenés par la police vers l'hôpital de Bururi pour être identifiés, précise notre source.

Un corps sans vie retrouvée en commune Ndava, province Mwaro

En date du 15 mars 2017, le corps sans vie de Leonidas Nibogora, âgé de 40 ans, père de deux enfants, a été retrouvé sur la colline Bugera, zone Buziracanda, commune Ndava, province Mwaro, près d'un chemin.

Deux corps sans vies retrouvés en commune et province Kirundo

En date du 10 mars 2017, deux corps sans vie de Saidi Nzeyimana et Nduwayo alias Boss, résidant à Sayangana, colline Gatete, commune Busoni, province Kirundo, ont été retrouvés à côté de l'ECOFO Mwenya, à 2 km du Rwanda, dans une fosse sur la colline Mwenya, commune et province Kirundo. Selon des sources sur place, ces deux corps étaient ligotés l'un sur l'autre en état de décomposition.

Selon les mêmes sources, ces deux victimes étaient des jeunes qui avaient déjà quittés la Ligue des jeunes Imbonerakure. Les mêmes sources nous indiquent qu'ils partaient vers le Rwanda à la recherche du travail comme certains habitants qui fuient la famine mais en route, des Imbonerakure les ont arrêtés et les ont ramenés à Mwenya où ils ont été exécutés. L'administration a procédé à l'enterrement de ces deux cadavres en catimini, vers 18 heures.

Un cadavre retrouvé en commune et province Muramvya.

Un corps sans vie d'un ex-FAB à la retraite du nom d'Emmanuel Bigirindavyi, âgé de 59 ans, fils de feu Marcien Muporisi et de Marguerite Nahabandi, pensionné gendarme jusqu'à la fusion des FAB et des PMPA, résidant à la colline Burambana, zone Muramvya, commune et province Muramvya, a été repêché dans la rivière Mubarazi. Selon des sources sur place, le corps de la victime était poignardé et ligoté. Emmanuel Bizindavyi se rendait au marché de Mubarazi le 10 mars 2017. La famille de ce dernier dit qu'elle a attendu son retour en vain. Il laisse derrière lui 6 orphelins et une veuve du nom de Gèneviève Gakobwa.

Deux cadavres retrouvés en commune Burambi, province Rumonge

En date du 8 mars 2017, vers 7 heures du matin, un corps sans vie d'un nommé Masabo, ex-FAB à la retraite, résidant sur la colline Mwire, a été retrouvé sur la colline Kiri, zone Mariza, commune Burambi, province Rumonge. Adélaïde Nduwimana, administrateur de la commune Burambi, a confirmé l'identité de la victime.

La même source précise que les circonstances de sa mort, les auteurs et le mobile ne sont pas encore élucidés mais certaines sources indiquent qu'il venait de retirer de l'argent dans une des banques de la ville de Rumonge.

Un autre cadavre de Diomède Bigirimana, lui aussi ex-FAB à la retraite, a été retrouvé en date du 8 mars 2017 non loin de son domicile sur la colline Buhinyuza, zone Mariza, commune Burambi, province Rumonge. L'administration a aussitôt obligé son enterrement le même jour dans l'après-midi. Le conseiller technique de l'administrateur de la commune Burambi chargé du développement affirme que le corps de la victime était dans un état de décomposition.

D'après un voisin qui a participé à l'inhumation de ce retraité, la victime avait reçu un coup de poignard à son œil droit qui a percé sa tête. Sa famille dit qu'il était porté disparu depuis le 3 mars 2017. Elle pense qu'il a été tué dans un autre endroit avant de déplacer son cadavre pour le déposer près de son domicile.

Diomède Bigirimana était parti chercher un crédit à la micro finance des militaires, CECAD, située au centre-ville de la province Rumonge. Son téléphone portable, une houe, une lampe torche et des piles radios qu'il avait achetés, ont été retrouvés près de son corps.

Un cadavre retrouvé en province Gitega

Un corps sans vie de Nestor Nibizi, a été retrouvé sur la colline Masango, commune Mutaho, province Gitega, en date du 9 mars 2017. Ce père de 8 enfants, a été retrouvé pendu sur un avocatier près de son ménage.

Un cadavre retrouvé en province Gitega

En date du 7 mars 2017, un corps sans vie de Raphaël Barumbanze a été retrouvé dans un fossé, tout près de l'ECOFO de Kibuye, en commune Bukirasazi, province Gitega. Il était porté disparu depuis le 3 mars 2017. Selon des sources sur place, le 3 mars 2017, il s'était rendu à Gitega pour percevoir son salaire mensuel du mois de février 2017. Il travaillait dans un projet de sécurité alimentaire dans la province de Gitega. Sa famille et la population de la localité où son corps a été retrouvé demande des enquêtes sérieuses pour que les auteurs de cet assassinat soient identifiés et punis conformément à la loi.

Un cadavre retrouvé en province Gitega

En date du 2 mars 2017, un cadavre d'un homme non identifié a été retrouvé à la périphérie du quartier de Shatanya, commune et province de Gitega. Selon Eugène Manirakiza, chef du quartier de Shatanya, la victime était un handicapé vivant de la mendicité. La police chargée de la protection civile a récupéré le cadavre.

Un corps sans vie retrouvé en province Ruyigi

Un corps sans vie d'un plombier qui travaillait à la REGIDESO en province Ruyigi a été retrouvé en date du 2 mars 2017 dans une maison où il habitait dont le propriétaire est Clavera Ntakarutimana. Selon des sources sur place, la victime a été enterrée en date du 3 mars 2017 par sa famille venue du Rwanda. La même source indique que Clavera Ntakarutimana a par la suite subi des menaces des Imbonerakure de la localité du fait qu'ils ont vu des rwandais chez elle. En outre, ils l'ont accusée de continuer à collaborer avec Margueritte Barankitse, car elle fut une employée de la maison Shalom.

Un corps sans vie retrouvé en commune Nyabikere, province Karusi

Un corps sans vie d'un prénommé Désiré a été retrouvé dans sa maison sur la colline Ruvumu, zone Gatonde, commune Nyabikere, province Karusi en date du 1^{er} mars 2017.

II.2. ATTAQUE ARMEE

Une personne tuée en commune Mbuye, province Muramvya

Dans la nuit du 29 mars 2017, une femme du nom de Concilie Mvuyekure, a été tuée à coup de machette sur la colline Murehe, commune Mbuye, province Muramvya. Des personnes dont Pacifique Munezero ont été arrêtées pour des raisons d'enquête.

Un militaire blessé en commune Gihanga, province Bubanza

Dans la nuit du 26 mars 2017, sur la colline et zone Karwema, commune Gihanga, province Bubanza, un militaire a été grièvement blessé par un groupe des hommes armés qui venaient de voler 50 vaches sur cette colline. Selon nos sources, des militaires qui étaient sur une position dans ce lieu, les ont empêchés. Ce groupe de bandits s'est replié vers la forêt de la réserve de la Rukoko.

Une personne tuée et huit autres arrêtées lors d'une attaque armée en province Gitega

En date du 22 mars 2017, vers 22 heures, un vieux du nom de Jacques Bukobero, qui vivait sur la colline Gasenyi, commune Nyarusange, province Gitega, a été tué. Des inconnus armés ont glissé une grenade dans sa chambre à travers la fenêtre et il est mort sur le champ. Il vivait seul. Ces inconnus ont volé beaucoup de biens à l'intérieur de sa maison, selon des sources sur place. La victime est le père d'un homme d'affaire influent du CNDD-FDD, Vénérand Ntikazohera. Le lendemain, des hauts gradés de la police se sont rendus sur place, mais l'administrateur communal, Ferdinand Nkurikiye, a dit que les criminels étaient des voleurs. Suite à cet assassinat, des militants du FNL aile d'Agathon Rwasa ont été la cible des arrestations aveugles. Huit militants de ce parti ont été arrêtés dont Sylver Simbagije, président du FNL dans la commune de Nyarusange. Les collines ciblées sont Gasenyi, Ruhororo, Biziya toutes de la commune Nyarusange, province Gitega.

Une personne blessée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 19 mars 2017, vers 21 heures, sur la colline, zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Aster Kantungeko surnommé Gasongo a été grièvement blessé, poignardé par des hommes armés qui tentaient de l'enlever. L'attaque s'est produite près de l'étable de bétail situé en zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza. Beaucoup de coups de feu qui opposaient les militaires et ces hommes armés ont été entendus. Selon nos sources, la victime a été vite évacuée vers l'un des hôpitaux de la Mairie de Bujumbura la même nuit. Ce groupe se serait replié dans la réserve naturelle de la Rukoko frontalière de la zone Buringa.

Deux personnes blessées en commune Bisoro, province Mwaro

En date du 18 mars 2017, vers minuit, un groupe de 10 malfaiteurs armés de machettes a envahie le domicile d'une veuve du nom de Léocadie sur la colline et zone Kanka, commune Bisoro, province Mwaro. Léocadie et son enfant ont été grièvement blessés. Selon des sources sur place, Léocadie avait vendu une de ses parcelles et le groupes de ses malfaiteurs voulaient voler son argent. Les deux victimes sont hospitalisé à l'hôpital de Kibumbu, précise notre source.

Une personne blessée en commune Ndava, province Mwaro

En date du 23 mars 2017, Manassé Bigirimana, de la colline Rango, commune Ndava, province Mwaro, appartenant à la composante sociale Twa, s'est introduit dans la maison de son père avec une lance et machette avec objectif de tuer les personnes vivant dans cette maison. Il a essayé de se battre avec son père et sa marâtre mais c'est Manassé qui a été blessé à la machette au niveau du visage, des côtes et des jambes. Il a été évacué à l'hôpital de Fota. Le père de Manassé et sa marâtre sont dans les mains de la police pour subir des interrogatoires. Selon des sources sur place, des conflits fonciers sont à l'origine de cet incident.

Une personne blessée en province Kayanza

En date du 14 mars 2017, Salvator Nzobonimpa, un habitant de la colline de Nyabibuye commune Butaganzwa, province Kayanza, a été attaqué le 14 mars 2017. Il était membre du FNL aile d'Agathon Rwasa. On lui a porté plusieurs coups à l'aide d'une machette. Blessé à la tête et au bras, Nzobonimpa a été admis dans un centre de soins.

Une personne tuée en commune Bukemba, province Rutana

L'information parvenue à la Ligue Iteka au cours de cette période du rapport indique qu'Emmanuel Dushime, résidant à Gihofi, commune Bukemba, province Rutana a succombé à ses blessures à l'hôpital de Kibuye où il était en train d'être soigné en date du 27 février 2017. La victime avait été grièvement blessée, fusillé par des hommes armés dans la nuit du 25 février 2017 au moment où il quittait le bar chez « Nondo » à Gihofi, commune Bukemba, province Rutana.

Deux personnes tuées en commune et province Kirundo

Une information parvenue au cours de ce mois de mars indique qu'en date du 26 février 2017, deux personnes ont été tuées, lors d'un vol armé qui aurait mal tourné au domicile d'Ézéchiel Cishahayo, sur la colline Rambo commune et province Kirundo. Selon des proches, Cishahayo a succombé à ses blessures après avoir été conduit à l'hôpital. Il a été blessé en tentant d'empêcher des individus qui s'apprêtaient à commettre un vol dans sa maison. Un des présumés voleurs a également été tué, par ses compagnons qui l'auraient confondu avec Cishahayo, selon les sources sur place. Trois autres ménages de la même colline ont été aussi attaqués.

Un enfant tué en commune Rugombo, province Cibitoke

Dans la nuit du 4 mars 2017, vers 22 heures, à la 9^{ème} transversale, dans le secteur Rusiga de la zone Cibitoke, commune Rugombo, province Cibitoke, un enfant du nom de Ciza âgé de 14 ans a été égorgé par des hommes non identifiés.

Une personne blessée en commune Mpanda, province Bubanza

En date du 26 mars 2017, vers 20 heures, sur la colline Mugaruro, quartier V, commune Mpanda, province Bubanza, une personne connue au nom de Karenzo a été grièvement blessée par des hommes armés non identifiés munis de pistolets. Selon nos sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Mpanda.

II.3. D'AUTRES FAITS RAPPORTES

Suspension des cours à l'UB, Mairie de Bujumbura

En date du 30 mars 2017, les étudiants de l'UB ont suspendu les cours. Les examens des Etudiants des BAC 3 les autres classes n'ont pas eu lieu. Des sources sur place indiquent qu'ils réclament la libération des 2 camarades en détention pour reprendre les cours. Les étudiants détenus sont Élysée Dushime, délégué dans le département des finances et comptabilité de la faculté d'économie et Audace Nkunuzimana, vice-délégué général de l'IPA. Ils sont détenus dans un des cachots du SNR, selon des sources policières.

Epouse du journaliste Jean Bigirimana sous menaces, en Mairie de Bujumbura

En date du 27 mars 2017, l'épouse du journaliste Jean Bigirimana du journal Iwacu s'est réveillée en découvrant un message écrit à l'aide du sang « Keba » (trancher en français) sur le mur de sa maison sise en zone urbaine de Kamenge, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Son mari est porté disparu depuis le 22 juillet 2016.

Une fillette morte en zone Gisenyi, commune Busoni, Province Kirundo

En date du 20 mars 2017, une fillette du nom d'Emelyne Niyokwizera, élève à l'ECOFO Kibonde en 9^{ème} année, fille d'un prénommé Evariste alias Directeur, un commerçant de Kabaniro, zone Gisenyi, commune Busoni, s'est pendu avec une corde vers 14 heures alors qu'elle était en période des examens du 2^{ème} trimestre. Selon des sources sur place, la fille demandait la permission de rentrer à la maison parce qu'elle était malade. Arrivée à la maison, la fille s'est pendue et elle est morte sur le champ, précise notre source.

Une personne tuée en commune et province Gitega

En date du 10 mars 2017, une personne non identifiée a été victime de justice populaire à Masanganzira, commune et province Gitega. Selon des sources sur place, tout a commencé quand un certain Albéric Bavumiragiye était dans un bar situé à l'extrémité de la ville de Gitega, communément appelé « Ku masanganzira » au moment où il se dirigeait vers le lieu d'aisance, une personne armée d'une machette est venu derrière lui pour le décapiter. Il n'y est pas parvenu car un ami d'Alberic du nom de Ciza est

intervenu. Les amis d'Alberic ont frappé à mort cet homme. Albéric s'était opposé à ce qu'on lui bat. Le lendemain la police est venue l'arrêter l'accusant d'avoir tué une personne.

Justice populaire en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 13 mars 2017, sur la colline Butaramuka, commune Mugina, province Cibitoke, Devenge Bitangimana a battu violemment sa femme. Selon nos sources, cette dernière aurait accusé son mari d'adultère et de gaspiller les biens de la famille en faveur d'autres femmes. Les voisins sont intervenus pour corriger le mari. N'eut été l'intervention de la police, Devenge Bitangimana aurait été lynché, selon les mêmes sources.

Une personne tuée en commune Mugina, province Cibitoke

Le nommé Phenias Barakamfitye a été tué dans la nuit du 10 au 11 mars 2017 en zone Buseruko, commune Mugina, province Cibitoke. Selon nos sources, il a été accusé de sorcellerie.

Une personne tuée en commune Isare, province Bujumbura rural

En date du 15 mars 2017, en zone Kibuye, commune Isare, province Bujumbura rural, le nommé Ntugwanayo a tué sa femme prénommée Domine parce qu'elle venait d'une réunion du parti CNDD-FDD. Selon nos sources, l'homme est du parti FNL aile d'Agathon Rwasa. La victime laisse 3 enfants et l'homme a pris le large.

Une femme tuée en commune Vugizo, province Makamba

En date du 17 mars 2017, Gaspard Ndayirata a tué son épouse Daphrose Nzeyimana, sur la colline Karonge, commune Vugizo, province Makamba. Le mari venait de rentrer de la Tanzanie où il s'était réfugié vers la fin de l'an 2015. Les motifs de ce meurtre ne sont pas encore connus et le présumé auteur reste toujours introuvable.

Tentative d'assassinat en province Rutana

En date du 13 mars 2017, Protais Kwizera, âgé de 37 ans, enseignant à l'ECOFO Gitanga et membre du parti MSD, a échappé de justesse à des balles tirées par un policier de poste de police de Gitanga au moment où il était dans un bar. Selon notre source sur place, ce policier n'a pas été inquiété.

Un nouveau-né enterré vivant en commune Bwambarangwe, province Kirundo

En date du 15 mars 2017, une jeune fille a mis au monde et a tout de suite enterré son nouveau-né sur la colline Rusara, commune Bwambarangwe, province Kirundo. Ce bébé a été déterré après presque 6 heures et il était toujours en vie. L'administrateur de la commune Bwambarangwe avait récupéré le bébé.

Deux enfants brûlés en zone urbaine Musaga, Marie de Bujumbura

En date du 19 mars 2017, OPP1 Jean-Marie Nahimana, chef de poste de police à Kanyosha, habitant tout près de l'église catholique de Musaga, a voulu frapper son épouse qui par après a réussi à s'échapper. Il a par la suite brûlé ses 2 enfants en incendiant le matelas sur lequel ils dormaient. Ils ont été conduits au CMCK pour être soignés. Il a fallu des coups de feu pour pouvoir l'arrêter, selon notre source sur place.

Une personne tuée en commune Mishiha, province Cankuzo

En date du 13 mars 2017, la nommée Ndarangavye, âgée de 97 ans, a été tuée par ses voisins à l'aide des bâtons et gourdins, sur la colline Mugeru, commune Mishiha, province Cankuzo. A la suite de cet incident, deux fils de la victime Ndarurerere et Nyandwi ont été arrêtés et retenus au cachot de Mugeru

pour des raisons d'enquête, selon nos sources. Stany Nahimana, chef de colline Mugera, a été limogé de ses fonctions, accusé de ne pas avoir porté secours à la victime et de ne pas rapporter ce cas dans une réunion de sécurité qui se tient chaque lundi. L'administrateur communal de Mishiha a exigé son remplacement par un autre qui était à la cinquième position sur la liste des élus collinaires.

Affrontement de deux groupes d'Imbonerakure en province Bujumbura rural

Dans la nuit du 12 au 13 mars 2017, en zone Matryazo, commune Mubimbi, province de Bujumbura rural, des Imbonerakure de cette zone commandé par les prénommés Jacques et Jérémie, se sont battus avec des Imbonerakure de la localité de Kugwavu, sur la colline Muyange à la limite de la commune Mubimbi et Mutimbuzi. Selon nos sources, ces Imbonerakure possédaient des lances, machettes, couteaux et des gourdins. Deux Imbonerakure dont Karegeya et Sindimwo se sont gravement blessés et sont conduits au CDS de Matryazo. Le bras de Sindimwo a été cassé. Le combat s'est déroulé en présence du chef de colline Kigunga de la commune Mubimbi, le prénommé Emmanuel. Selon les mêmes sources, le motif de ce combat est le malentendu dans le partage de l'argent rançonné auprès des vendeurs des boissons prohibés dans cette localité.

Une personne tuée en commune Gihogazi, province Karusi

En date du 9 mars 2017, une personne identifiée comme originaire de la colline Nyangungu, zone Rwisabi, commune Mutaho, province Gitega, venue acheter des métaux usés à Karusi, a été tuée par grenade sur la colline Kizingoma, zone Munanira, commune Gihogazi, province Karusi. Selon notre source, des armes de petits calibres sont nombreuses dans cette province.

Deux pêcheurs tués à la frontière rwando-burundaise, en province Kirundo

En date du 7 mars 2017, vers minuit, deux pêcheurs non identifiés ont été tués à la frontière des communes de Bugabira et Kirundo par des militaires rwandais. D'après des sources sur place, ces pêcheurs burundais résidant sur la colline Nyamabuye, commune Bugabira, se seraient introduits dans les eaux rwandaises. Selon les mêmes sources, le troisième qui était avec les deux victimes n'a pas été touché et a réussi à s'enfuir.

Un homme tué en commune Gatete, province Rumonge

En date du 9 mars 2017, Isidore Niyonkuru, le petit frère d'un responsable à la base sur la colline Makombe a été tué. Poignardé par Claver Niyonkuru, la victime réclamait d'être payée après le déchargement d'un camion qui transportait une aide alimentaire de 2,6 tonnes de riz. Ils devraient recevoir 120 kg de riz retranché sur cette aide en guise de paiement en nature. Mais la promesse n'a pas été tenue. Immédiatement, le frère de ce responsable administratif où était stocké l'aide leur avait demandé d'attendre la matinée du 10 mars 2017 expliquant que la nuit tombait. Il a aussitôt reçu un coup de poignard et est mort sur le champ.

Quatre personnes retrouvées mortes en province Kirundo

Quatre corps sans vie d'un homme du nom de Venant Gasasira âgé de 50 ans, son épouse du nom de Nzeyimana, âgée de 35 ans et ses deux enfants l'un de 7 ans et l'autre de 3 ans, ont été retrouvés dans leur maison sur la colline Gisitwe, commune Ntega, province Kirundo en date du 1^{er} mars 2017. Le corps de Venant avait une corde au niveau du cou et celui de sa femme était découpé à la machette. Des enquêtes policières ont indiqué que Gasasira a tué sa femme et les enfants que cette dernière a eu d'une autre union et après il s'est donné la mort.

Une personne tuée en commune et province Muyinga

En date du 3 mars 2017, Moussa Ntakarutimana, âgé de 65 ans, résidant sur la colline Nyamirambo, zone Cumba, commune et province Muyinga, a été tué par son fils en complicité avec sa femme puis jeté dans une latrine.

Une personne tuée en province Gitega

Le nommé Ciza, âgé de 60 ans, qui faisait la garde d'une boutique a été tué dans la nuit du 10 au 11 mars 2017, sur la colline Rutegama en commune et province Gitega. Il a été tué à la machette par un groupe d'hommes non identifiés. Son corps a été acheminé à la morgue de Gitega.

Une grenade lancée en commune Mpanda, province Bubanza

Dans la nuit du 9 au 10 mars 2017, vers 3 heures, sur la colline Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, des gens armés non identifiés ont lancé une grenade sur un veilleur du nom de Mutamene, dans un champ de palmiers appartenant à Mathias. Selon nos sources, ce veilleur a échappé à la mort et ces malfaiteurs ont pris le large après avoir volé une vache.

Des actes d'intimidations des Imbonerakure dans le pays

Des jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD jouissent de l'impunité et continuent à semer la terreur à l'encontre de tous ceux qu'ils considèrent être contre le 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Des cas illustratifs :

En province Muyinga, des jeunes Imbonerakure de la colline Ruzo en commune Giteranyi, ceux de la colline Kamaramagambo, en commune Butihinda et ceux de Murama en commune Muyinga, se sont réunis dans la nuit du 9 au 10 mars 2017. Ils ont organisé un défilé nocturne en direction du chef-lieu de la province Muyinga, pour accueillir le président de la Ligue des jeunes Imbonerakure au niveau national, Sylvestre Ndayizeye, en visite dans cette province.

Selon notre source sur place, ces Imbonerakure scandaient des chansons et des slogans humiliant et injuriant tous ceux qui ne sont pas du parti CNDD-FDD, des OSCs, les NU et la Tanzanie qui avait accueilli les soi-disant putschistes lors des récentes négociations inter-burundais. Arrivés en pleine nuit dans le quartier Mukoni, qui est accusé d'être contre le 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza et d'abriter des tutsi ex-FAB, ces Imbonerakure ont scandé des chansons avec des sifflets à l'appui encourageant le viol contre les filles et les femmes tutsi où ils disaient « *vous Imbonerakure, engrossez d'avantage ces filles et femmes tutsi afin qu'elles mettent au monde des Imbonerakure* », ce qui a provoqué une peur panique aux habitants de ce quartier qui s'attendent à tout moment à des viols massifs. Ce qui est étonnant, c'est que les militaires du camp militaire de Mukoni situé dans ce quartier ont laissé ces jeunes Imbonerakure continuer ces défilés nocturnes sans les arrêter.

Le président de la Ligue des jeunes Imbonerakure en province Muyinga, Shabani Nimubona, qui est en même temps le chef de zone Cumba, commune et province Muyinga, a tenu une réunion en zone Munagano où il a mis en garde les habitants de cette localité que celui qui sera dénoncé ou soupçonné être contre le 3^{ème} mandat du Président Nkurunziza, son sort sera comme celui de ceux qui ont attaqué le camp militaire de Mukoni, affirmant publiquement qu'ils les a corrigé.

En province Bururi, des Imbonerakure de la commune Matana, province Bururi sont pointés du doigt par la population comme étant des auteurs des troubles lors des patrouilles nocturnes. Comme l'indiquent les habitants de la commune Matana, ces Imbonerakure commencent ces patrouilles à des heures avancées entre 22 heures et 23 heures. Logés dans l'une des maisons appelée « Escale » située dans cette commune, ces Imbonerakure pillent et frappent quiconque rencontré à leur passage. Selon les mêmes sources, ces

Imbonerakure se sont substitués aux forces de sécurité. Certains noms sont cités dont Kaya, président des Imbonerakure au niveau communal, Célestin, DCE à Matana, Ndikumwe, Clément, Nelly, Makwaza et Nyegeri. Ceux qui sont arrêtés par ces Imbonerakure sont relâchés moyennant paiement d'une rançon. La population de la commune Matana demande aux administratifs de prendre la question en main.

Des jeunes Imbonerakure des provinces de Bururi et Rumonge arrêtent, emprisonnent, fixent des amendes et tabassent les passants au vu et au su de l'administration communale et provinciale. Ces actes barbares s'observent fréquemment dans la province de Bururi, sur la sous-colline Kiremba et dans la commune de Matana au centre urbain sur les collines de Rubanga, Gisarenda et Gasibe.

En province Mwaro, une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 mars 2017 nous indique que des jeunes Imbonerakure des communes Nyabihanga et Ndava ont faits des manifestations contre tous ceux qu'ils qualifient être contre le 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza, incitant tous les jeunes d'adhérer aux associations pour se préparer à lutter contre les ennemis du pouvoir du Président Pierre Nkurunziza. Tous les jeunes participent dans ces manifestations de peur d'être considérés comme ennemis du pouvoir.

En province Ruyigi, des Imbonerakure se sont substitués aux agents de l'OBR. Ils arrêtent des gens, les rançonnent ou saisissent leurs biens surtout ceux qui proviennent de la Tanzanie. Ce phénomène s'observe en commune Gisuru et à Rusengo en commune Ruyigi, selon des sources sur place.

En province Cibitoke, des mesures d'acheter de nouveaux gilets ont été prises et concernent seulement les conducteurs de taxi moto non membres de la Ligue des jeunes Imbonerakure. Ces derniers ont été obligés d'acheter ces gilets de couleur bleu à 40.000 fbu en remplacement des gilets de couleur verte. Selon nos sources, celui qui n'en a pas doit payer une amende de 50.000 fbu. La même source indique que ce marché appartient à Eugène Bizindavyi, commissaire provincial de police à Cibitoke et à Déo Nsabimana, représentant des démobilisés ex-PMPA dans cette province.

Des marches manifestation des membres du CNDD-FDD dans le pays

En province Muyinga, le pouvoir du CNDD-FDD a organisé samedi le 4 février 2017 des marches manifestations publiques dans plusieurs coins de la province Muyinga. L'objectif de ces manifestations était de fustiger le rôle de la Tanzanie qui a accueilli lors de récentes négociations d'Arusha, ceux qu'ils appellent des « putschistes » et de dénoncer la décision de refus d'adhésion du Burundi à la SADC, toujours à l'initiative de la Tanzanie, selon les responsables du CNDD-FDD. Nos rapporteurs sur place ont dénoncé des slogans et des injures au cours de ces manifestations, qui incitaient à la haine et à la révolte contre des partis d'oppositions et des organisations de droits de l'homme.

En province Rutana, en date du 4 mars 2017, au chef-lieu de la province, des jeunes Imbonerakure de la commune Rutana, ont scandé des slogans glorifiant le Président Pierre Nkurunziza. Selon des sources sur place, ces jeunes avaient aussi des écrits sur des banderoles qui expriment le soutien du pouvoir en place et dénonçant les rapports des NU, qu'ils considèrent biaisés.

L'intimidation d'un membre du FNL aile d'Agathon Rwasa en commune Mpanda, province Bubanza

Enock Nkundayesu, membre du FNL aile d'Agathon Rwasa et membre du conseil Communal en commune Mpanda, province Bubanza, vit dans une peur panique suite aux intimidations des membres du parti CNDD-FDD dont le prénommé Melchior, chef de zone Musenyi. Selon nos sources, les membres du CNDD-FDD l'intimident dans le but de le contraindre d'adhérer au parti CNDD-FDD.

Douze familles battues par des Imbonerakure en province Kirundo

En date du 20 mars 2017, douze familles en provenance de la commune Bugabira, province Kirundo ont fait un sit-in au chef-lieu de la province de Kirundo. Selon des sources sur place, les douze familles très affamées s'étaient rendus au chef-lieu de la province pour demander de la nourriture auprès des autorités. Elles ont été tabassées par des Imbonerakure et ont été contraintes de rentrer chez eux.

Menaces et intimidations aux déplacés du site de Ruhororo, en province Ngozi

Dans la nuit du 23 au 24 mars 2017, des jeunes de la milice Imbonerakure ont organisé des entraînements paramilitaires dans le site des déplacés de Ruhororo en province Ngozi en scandant des chansons d'intimidation et d'avertissement comme quoi « ils vont les corriger sérieusement ».

Selon les habitants de ce site, le but de ces démonstrations paramilitaires est de les intimider. Ces déplacés de guerre du site de Ruhororo ont alors compris que les mises en garde administratives indiquant que des groupes rebelles allaient attaquer ce site. Ils évoquent une pure distraction car en réalité ceux qui vont exécuter ce plan d'attaque seront les mêmes Imbonerakure. Ces déplacés du site de Ruhororo craignent aussi pour certains d'entre eux qui seraient sur une liste confectionnée par les Imbonerakure, étant donné qu'ils ont déjà reçu des menaces et des avertissements allant dans le même sens et cela à maintes reprises.

Selon la même source, ils ont remarqué que pendant la nuit, tous les policiers quittent leur position pour laisser la place aux Imbonerakure alors qu'ils devraient plutôt renforcer la sécurité étant donné qu'ils prétendent être au courant de ces soi-disant attaques des groupes rebelles. L'autre remarque inquiétante est que les forces de l'ordre n'interviennent pas lorsque des Imbonerakure menacent ou agressent les déplacés de ce site et ces derniers se disent inquiets vu que même certains administratifs continuent de déclarer qu'ils veulent que ces déplacés regagnent leurs collines d'origine.

Fouille d'une fosse commune en province Mwaro

Une information parvenue à notre rédaction au mois de mars 2017, la CVR a entamé en date du 27 février 2017 un travail scientifique d'exhumation des ossements à Makamba dans la commune de Rusaka, province Mwaro. Une équipe d'experts est à l'œuvre. Elle a commencé à délimiter la zone où les ossements ont été découverts. Cette équipe technique est accompagnée par une anthropologue légiste française, Tania Delabarde, consultante auprès du Comité International de la Croix-Rouge. La fosse commune de Rusaka a été découverte lors de la construction des fondations d'une école d'enseignement des métiers. Selon Clotilde Niragira, secrétaire générale de la CVR, des fouilles seront aussi réalisées dans d'autres provinces comme Rumonge et Muramvya.

Les habitants préoccupés par des contributions forcées dans le pays

En province Rumonge, des cultivateurs doivent payer 2000 francs par ménage, des fonctionnaires publics et privés doivent payer une somme de 5000 francs et des commerçants doivent payer une somme de 10.000 fbu. Des habitants de cette commune dénoncent des recouvrements forcés dont ils sont victimes chaque jour du marché.

Ils affirment que l'accès au marché du chef-lieu de la commune Buyengero et de Kabumburi est conditionné par la présentation d'un reçu de paiement de cet argent. Des agents communaux sont mobilisés sur ces marchés pour contraindre la population à payer ces contributions.

Les autorités administratives de cette commune reconnaissent l'existence de cette contribution, mais le conseiller technique de l'administrateur de la commune Buyengero chargé du développement nie le forçage de l'administration. Laurent Nduwayo affirme que la commune Buyengero a bénéficié d'une promesse d'une école de métier en zone Muzenga dont la participation à sa construction est un devoir pour toute la population de cette commune.

D'après les prévisions communales, la population de la commune Buyengero doit participer à hauteur de 26 000 000 de francs. La présidence a accepté de donner des tôles, du ciment et des fers à béton. Actuellement, de nombreux ménages de cette commune sont confrontés à une pauvreté sans nom. Difficile pour elles de s'acquitter de cette contribution sans oublier aussi de faire face à la récente hausse des taxes sur les produits agricoles, leur source principale de revenu.

En province Kirundo, tous les enseignants de la DPE Kirundo ont été contraints de payer des contributions forcées d'une somme de 5000 fbu pour la construction de la permanence du parti du CNDD-FDD. Selon les sources sur place, ce sont les directeurs des écoles qui collectent cette somme avec des menaces que ceux qui ne vont pas payer cette cotisation n'auront pas droit à des documents administratifs. Les mêmes sources nous indiquent qu'au mois de février 2017, il y avait eu contribution de 5000 fbu exigée aux enseignants en soutien aux gens affamés mais l'argent collecté à contribuer au paiement des Imbonerakure de la province.

En province Muyinga, l'information parvenue à la Ligue Iteka au cours de ce mois de mars 2017 indique qu'une contribution forcée du parti CNDD-FDD est en train d'être collectée au sein du corps enseignants. Selon des sources sur place, c'est Asha Kankindi, femme influente à la Ligue des femmes du CNDD-FDD, enseignante à l'ECOFO Gasenyi au chef-lieu de la province Muyinga, qui a été chargée de collecter ces contributions forcées avec intimidation. Elle leur exige de s'enregistrer en indiquant que ceux qui ne seront pas sur la liste des contributions se verront muter plus loin voire licenciés de leur fonction. Ce qui a étonné les enseignants non membres du CNDD-FDD qui ne comprennent pas cette mesure car certains sont apolitiques d'autres sont dans d'autres partis.

En province Muramvya, depuis le 27 mars 2017, l'administrateur communal de Kiganda, Céline Ndabubaha en complicité avec l'adjoint du représentant du parti au pouvoir en province de Muramvya, prénommé Daniel, font une collecte forcée auprès des commerçants de la localité pour la construction d'une salle. Le montant exigé est de 10 000 fbu. Celui qui refuse de payer cette somme, est obligé d'arrêter son commerce.

III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

La hantise d'une rébellion imminente qui combat le pouvoir du Président Pierre Nkurunziza est la source de multiples cas d'assassinats, de tortures, d'enlèvements et d'arrestations arbitraires et illégales.

Le phénomène de cadavres dont certains non identifiés démontre une fois de plus une situation de droits de l'Homme qui risque de dégénérer si des mesures ne sont pas prises pour contraindre le pays à mettre fin à ces crimes impunis.

La crainte de voir les crimes contre les présumés opposants se généraliser est grande suite au retrait du Burundi de la CPI et à la minimisation de toute sorte de pression étrangère par le pouvoir du Président Pierre Nkurunziza.

Vu la situation continuellement grave des droits de l'homme au Burundi, la Ligue ITEKA recommande :

A) Au Gouvernement du Burundi

- De mettre fin sans tarder à la violence d'Etat et aux violations des droits de l'Homme en assurant la sécurité et la protection de la population sans discrimination ;
- De démanteler et désarmer la milice de la ligue des jeunes Imbonerakure qui sème la terreur dans le pays et qui s'est substituée à l'administration et aux corps de sécurité, au lieu de chercher à la légaliser ;
- De ne pas attiser le feu en mettant en avant des voies de violence dans la résolution du conflit politique en cours dans le pays ;
- De faire respecter le code de procédure pénale et le code militaire pour des cas d'arrestations qui sont actuellement faites et/ou traités par des personnes qui n'en ont pas la compétence ;
- De renoncer au projet de retrait de la CPI qui ne vise qu'à accentuer les violences et les violations de droits de l'homme ;
- De mettre fin à l'injustice et à la manipulation politique et ethnique, la source de tous les maux qu'a connus le peuple burundais depuis son indépendance.

B) A l'UA

- De mettre en application sa décision qui consistait à envoyer une force militaire de protection de la population burundaise en détresse.

C) A l'UE

- D'user de son pouvoir en tant que premier partenaire financier du Burundi afin de contraindre le pouvoir de Bujumbura de revenir sur la table des négociations ;
- De revoir minutieusement son système de paiement des militaires burundais en mission de paix afin de ne pas continuer à financer un gouvernement responsable de graves violations des droits de l'Homme.

D) Au conseil de sécurité des Nations Unies

- De prendre toutes les résolutions susceptibles de restaurer la paix dans le pays et de garantir la protection des droits humains ;
- De mettre en application la décision prise d'envoyer une force de protection de la population burundaise.

E) A la Médiation

- De ne pas minimiser les dégâts occasionnés par la violation de la constitution et des Accords d'Arusha notamment des milliers des personnes tuées, réfugiées, emprisonnées arbitrairement et des centaines des personnes torturées et portées disparues ainsi que des centaines des femmes et filles violées;
- De savoir qu'à un conflit politique, une solution politique.

F) A l'CEAC

- D'amener le régime du Président Pierre Nkurunziza autour d'une table des négociations pour un dialogue inclusif, sincère afin de trouver une solution politique durable à la crise ;
- De prendre des sanctions si le pouvoir burundais continue à décliner l'offre de la Médiation.

G) A la population

- De rester solidaire et de ne pas céder aux sollicitations et enseignements divisionnistes ou toute sollicitation dans le sens de la violence ;
- De dénoncer tout acte de nature à semer ou à entretenir l'insécurité.

H) A la CPI

- D'accélérer les procédures d'analyse des dossiers lui soumis et procéder aux inculpations qui s'imposent.